

Le projet Grand Site Cité de Carcassonne



CAR
CAS
SON
NE

OPÉRATION
GRAND SITE

Volume 1 DOCUMENT CADRE

Projet OGS Cité de Carcassonne - document du 08.06.2016 -

Syndicat Mixte du Grand Site
de la Cité de Carcassonne
Hôtel de ville 32, rue Aimé Ramond
11835 Carcassonne Cedex 9
Tél. 04 68 77 78 81 - Fax 04 68 77 74 93
contact@grandsite-carcassonne.fr
www.grandsite-carcassonne.fr



 **PEFC™** 10-32-2667 / Certifié PEFC / pefc-france.org



L'ÎLE & LES RIVES D'AUDE



LE GRAND PAYSAGE



LE PORT & LE CANAL DU MIDI



LA BASTIDE SAINT LOUIS



LA CITÉ MÉDIÉVALE

Sommaire

Volume 1 : le document cadre / le projet

PRÉAMBULE : LA DÉMARCHE OPÉRATION GRAND SITE p.9

1 - LE GRAND SITE CITÉ DE CARCASSONNE : UN SITE EXCEPTIONNEL A MIEUX APPREHENDER p.11

1.1 - LE CARACTÈRE SINGULIER DU GRAND SITE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE	p.12
1.2 - LA CITÉ DE CARCASSONNE : UN SITE QUI SUIT LES MOUVEMENTS DU FLEUVE	p.13
1.3 - LA BASTIDE ROYALE : LA VILLE OUBLIÉE, LA PLUS GRANDE BASTIDE AU MOYEN AGE	p.15
1.4 - LE CANAL DU MIDI : UN OUVRAGE INDUSTRIEL INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO	p.15
1.5 - UNE SITUATION AU COEUR DU SILLON AUDOIS	p.16

2 - LA POLITIQUE PATRIMONIALE, DES OUTILS QUI SERVENT LE PROJET p.19

2.1 - UN SITE RECONNU ET PROTEGE	p.20
2.1.1 - Deux biens Unesco de notoriété internationale : la Cité de Carcassonne et le Canal du Midi	
2.1.2 - Deux sites protégés au titre du code de l'environnement : le site classé et le site inscrit	
2.1.3 - Les protections au titre du code du patrimoine : le secteur sauvegardé et les monuments historiques	
2.2 LES OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION : L'OPAH, LE POS, LE PLU ET LE PADD, LE SCOT	p.22

3 - L'ESPRIT DES LIEUX DU GRAND SITE COURONNÉ PAR LA CITÉ p.25

3.1 - LA PERCEPTION DES LIEUX	p.26
3.1.1 - La Cité un monument paysage inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco	
3.1.2 - La Cité carte postale pour les touristes	
3.1.3 - La Cité des carcassonnais	
3.1.4 - La Cité des artistes	
3.2 - UN SITE NATUREL À RÉINVENTER	p.29
3.2.1 - Le grand paysage : de l'écrin de la Cité à l'écrin de site	
3.2.2 - Une confortation de la trame verte dans l'espace classé avec son paysage de vignes	
3.2.3 - L'île et les bords d'Aude : le poumon vert de la ville, et la mémoire de l'eau	
3.2.4 - Une mosaïque paysagère à préserver	

4 - LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX DE L'OPÉRATION GRAND SITE p.33

4.1 - LE DIAGNOSTIC PARTAGE	p.34
4.2 - LES ENJEUX	p.36
4.2.1 - Un enjeu de politique concertée	
4.2.2 - Contribuer aux plans de gestion des biens Unesco Cité et Canal du Midi	
4.2.3 - Réguler les flux de visiteurs	
4.2.4 - Améliorer la qualité de l'accueil	
4.2.5 - Assurer le développement économique du territoire	
4.3 - LE PÉRIMÈTRE EN LIEN AVEC LES ENJEUX DU GRAND SITE	p.42

5 - LA RELANCE DE L'OPERATION GRAND SITE EN 2012	p.45
5.1 - UN OUTIL AU PROFIT DU TERRITOIRE	p.46
5.2 - UNE DYNAMIQUE DE RELANCE DEPUIS 2012	p.48
5.2.1 - L'installation d'une nouvelle gouvernance	
5.2.2 - Une ossature de gouvernance expérimentée	
5.2.3 - Une connaissance du territoire approfondie, base de l'action engagée	
5.2.3 - Des actions de préfigurations déjà réalisées	
6 - LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LE PROGRAMME	p.55
6.1 - LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	p.56
6.1.1 - Orientation 1 Améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet	
6.1.2 - Orientation 2 Élargir la découverte : mieux mettre en valeur les sites et mieux gérer les espaces naturels	
6.1.3 - Orientation 3 Optimiser les retombées économiques : faire vivre le Grand Site autrement pour les différents publics et les habitants	
6.2 - LE PROGRAMME D' ACTIONS	p.58
6.2.1 - Amélioration de l'accueil en coeur de projet	
6.2.2 - Elargir la découverte	
6.2.3 - Développer économiquement par la construction d'une destination touristique durable	
CONCLUSION	p.64
ANNEXE	p.67
- Le Prévisionnel financier et le phasage	

Volume 2 : le plan d'actions

- Second document

Annexe : le schéma de fonctionnement

- Troisième document



Avant-propos

La Cité de Carcassonne est l'un des sites remarquables les plus emblématiques de la période médiévale. C'est déjà un grand site au sens qu'il est unique au monde, caractérisé par une forte fréquentation dans un environnement urbain et naturel remarquable. Sa silhouette se devine et s'approche avec cette déférence due à une grande dame respectée et admirée. C'est bien comme cela que les habitants la caractérisent, « la Dame » que l'on aime, à qui l'on va rendre visite de temps en temps, comme à une vieille amie ou une parente.

Fondue dans le paysage de vignobles, amarrée en quelque sorte à l'Aude, exceptionnelle forteresse devant les Pyrénées, elle est une « Majesté » de pierres.

Négligée parfois, incomprise aussi, son destin a conduit à tous les excès et toutes les bravoures.

L'esprit des lieux qui vit ici est à apprivoiser et avec lui une autre dimension de l'espace et du temps. Depuis le dédoublement des deux villes médiévales en 1262, la Cité de Carcassonne et la Bastide du XIII^{ème} siècle sont séparées par l'Aude, fleuve impétueux, qui donne le « la » d'une épopée destinée, relevée par la transcendance de quelques ingénieurs constructeurs de modernité.

Saint Louis qui fait construire sur la rive gauche de l'Aude une bastide aux dimensions inégalées en Europe.

Viollet le Duc qui trace une nouvelle vie pour une Cité médiévale délaissée, décomposée et en ruines et qui dessine le visage du monument d'aujourd'hui.

Pierre -Paul Riquet qui signe l'ingénieuse construction du canal qui relie les deux mers, atlantique et méditerranée.

Historiens, géographes, archéologues, citoyens qui tous travaillent à mieux comprendre cette extraordinaire épopée et à nous faire partager une expérience qui se veut unique.

L'Opération Grand Site de Carcassonne est née de cette volonté de relever le défi d'une nouvelle réappropriation de l'histoire et de la vie dans ces lieux uniques.

Cet héritage illustre veut que Carcassonne abrite aujourd'hui sur son espace urbain deux sites Unesco, nous nous devons de le partager au mieux et avec le plus grand nombre.

Si le chemin est long et exigeant, il vaut la peine d'être entrepris.

Gérard Larrat
Maire de Carcassonne
Président du Syndicat Mixte Grand Site Cité de Carcassonne

Préambule

Une opération « Grand Site » est **un projet concerté de gestion, de préservation et de valorisation d'un ou plusieurs sites classés** (loi du 21 avril 1906 complétée par la Loi du 2 mai 1930) à fort impact touristique. Sur un périmètre défini dit « **périmètre du Grand Site** » (intégrant une zone géographique donnée) un programme d'actions est engagé sur plusieurs années qui définit l'Opération Grand Site.

La démarche est multi-partenariale sous l'égide du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Elle est engagée avec **différentes collectivités territoriales** et l'élaboration du projet est concertée avec les acteurs locaux. Le label « Grand Site de France » est attribué par décision ministérielle. **La loi du 12 juillet 2010** portant engagement national pour l'environnement a introduit dans le Code de l'environnement, à l'article L.351-15-1, le label « Grand Site de France » qui constituait déjà une marque déposée par l'Etat.

« L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes de **développement durable** ».

Les objectifs généraux sont :

- **Réhabiliter** les espaces remarquables
- Se doter d'un projet de gestion pérenne qui doit **permettre un accueil satisfaisant des visiteurs, une protection durable des sites et des paysages, la génération de retombées économiques dans le respect des habitants et de la société locale.**

Les différentes phases de travail :

1. **Une phase d'étude** permettant de construire le projet y compris la concertation
2. **Un phase de mise en œuvre** ou phase opérationnelle qui implique une programmation avec crédits d'Etat, des collectivités territoriales et des fonds européens

L'Opération Grand Site de Carcassonne est coordonnée par le Syndicat Mixte du Grand Site Cité de Carcassonne qui regroupe la Région LRMP, le Département de l'Aude, la Communauté d'Agglomération de Carcassonne, la Ville de Carcassonne.

The background of the entire page is a photograph of the Cité de Carcassonne. It shows the massive stone walls and conical-roofed towers of the medieval fortress. The towers are made of light-colored stone and have dark, pointed roofs. The walls are thick and feature small, rectangular windows. The fortress is situated on a hill, with lush green vegetation in the foreground. The sky is a clear, pale blue. A large, solid orange rectangle is superimposed over the center of the image, containing the text.

1
LE GRAND SITE
CITÉ DE CARCASSONNE :

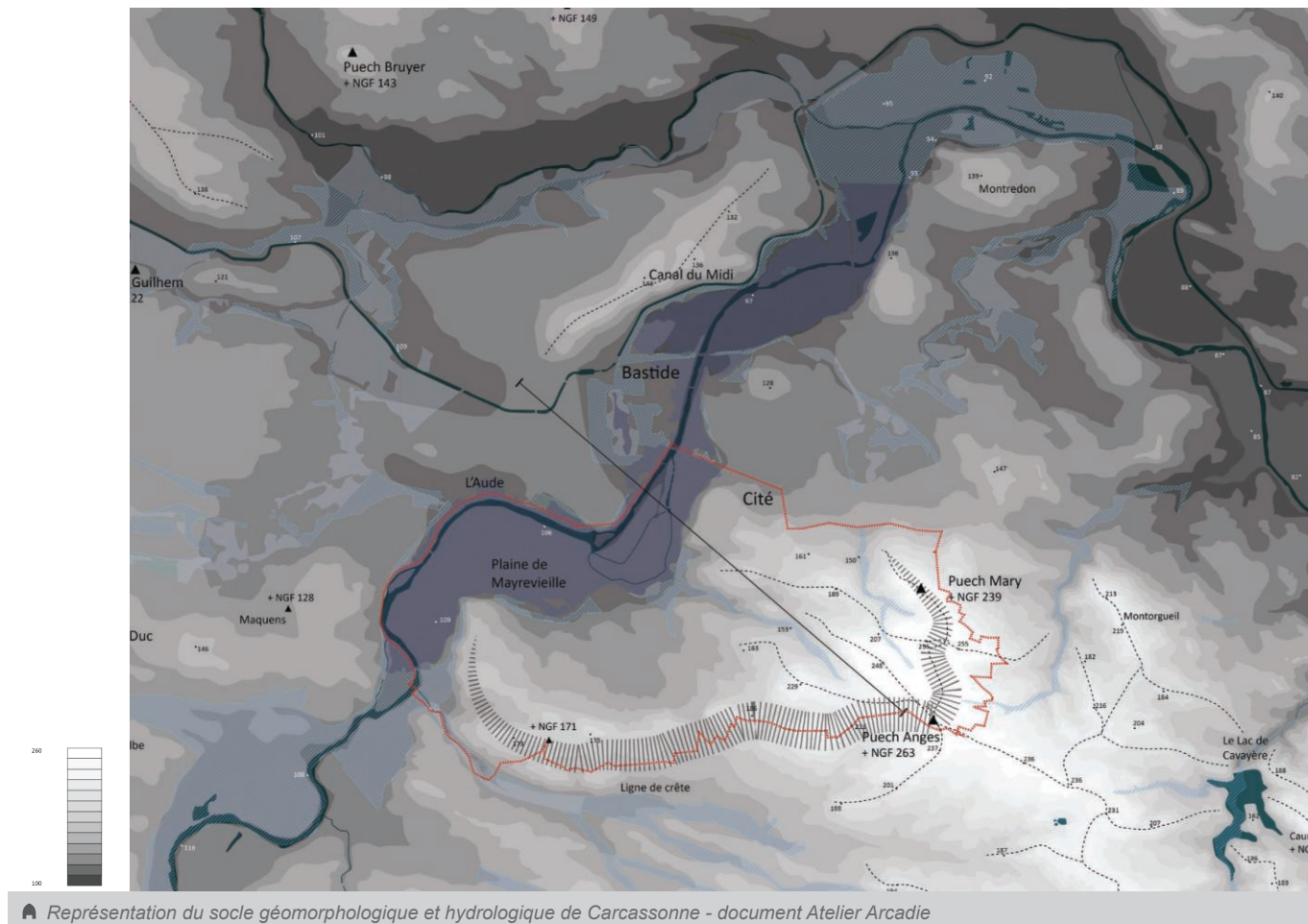
UN SITE EXCEPTIONNEL À
MIEUX APPREHENDER

1 - LE GRAND SITE CITÉ DE CARCASSONNE : UN SITE EXCEPTIONNEL À MIEUX APPRÉHENDER

1.1 - LE CARACTÈRE SINGULIER DU GRAND SITE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Un socle géomorphologique comme fondement

Carcassonne se situe au cœur du sillon Audois (gouttière morphologique entre Pyrénées et Massif Central, entre Atlantique et Méditerranée). Cette formation sédimentaire du Quaternaire génère des reliefs adoucis sous la forme de pechs ou de collines coiffés de résineux. Ce relief est principalement constitué par une formation de molasses détritiques qui sous l'action des érosions multiples adoucit les formes du relief. Les limites du site classé se positionnent dans son quadrant Sud/Est sur les lignes de crêtes de ces collines.



Le contact avec l'Aude génère un bassin sédimentaire au centre duquel se trouve la Cité implantée sur le dernier point culminant du bassin sédimentaire.

Cette formation de «molasses de Carcassonne» explique les mouvements du fleuve et les implantations humaines successives.

Un fleuve qui disparaît dans une ville qui change d'échelle

A partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, deux phénomènes concourent à l'oubli de l'Aude : la disparition des activités économiques qui s'appuyaient sur l'énergie fournie par le fleuve et la privatisation progressive de l'île et d'une partie de ses berges. Dans le même temps la ville s'étend avec les Trentes Glorieuses et le rapport ville campagne s'inverse.



L'Opération Grand Site sera un moyen pour mieux faire comprendre le rôle du fleuve et lui restituer une place dans sa relation au monument. De même qu'il sera pertinent de mettre en valeur les éléments archéologiques présents pour mieux faire comprendre les mouvements des populations en lien avec le fleuve et les activités pratiquées au cours des siècles.

1.2 - LA CITÉ DE CARCASSONNE : UN SITE QUI SUIT LES MOUVEMENTS DU FLEUVE

Une voie de passage fréquentée depuis longtemps

Carcassonne est fille de l'Aude et de ses affluents. Cet axe du Narbonnais au Toulousain fut parcouru à toutes les époques depuis la Préhistoire. De là, ont transité les idées et produits méditerranéens et atlantiques. Dès le Néolithique des pistes ont relié le Carcassonnais aux régions périphériques : Minervois, Montagne Noire, Razès, Haute vallée de l'Aude, Corbières. Ces ensembles géographiques profitant d'un climat doux, ondulant en promontoires au-dessus des vallées offraient des lieux stratégiques d'établissement et de circulation.

Le site protohistorique de Carsac

La première Carcassonne du nom de Carsac d'une dimension de 25 à 30 hectares est établie sur un plateau à l'ouest de la Cité actuelle entre le VIII^{ème} et VI^{ème} siècle avant Jésus Christ.

« Le site de Carsac marque le plus important noyau de peuplement Pré et Protohistorique pour la commune de Carcassonne et constitue l'un des plus importants corpus de mobilier concernant les périodes étudiées dans la région Languedoc Roussillon. »
Extrait étude prospection archéologique réalisée par le Syndicat Mixte mars 2015- réalisée par l'Amicale Laïque de Carcassonne-

La première Cité... l'oppidum

C'est dans le courant du VI^{ème} siècle avant J.C que le site de Carsac est abandonné au profit d'un oppidum sur la butte de la Cité. À partir de cette période le promontoire stratégique ne sera plus contesté et l'occupation sera permanente.

Des Romains aux Wisigoths, de l'oppidum au castellum

« Vers le II^{ème} siècle avant J.C le couloir entre Toulouse et Narbonne est occupé par les Gaulois, les Volques Tectosages. Après la victoire des Romains et pour permettre de meilleurs échanges commer-

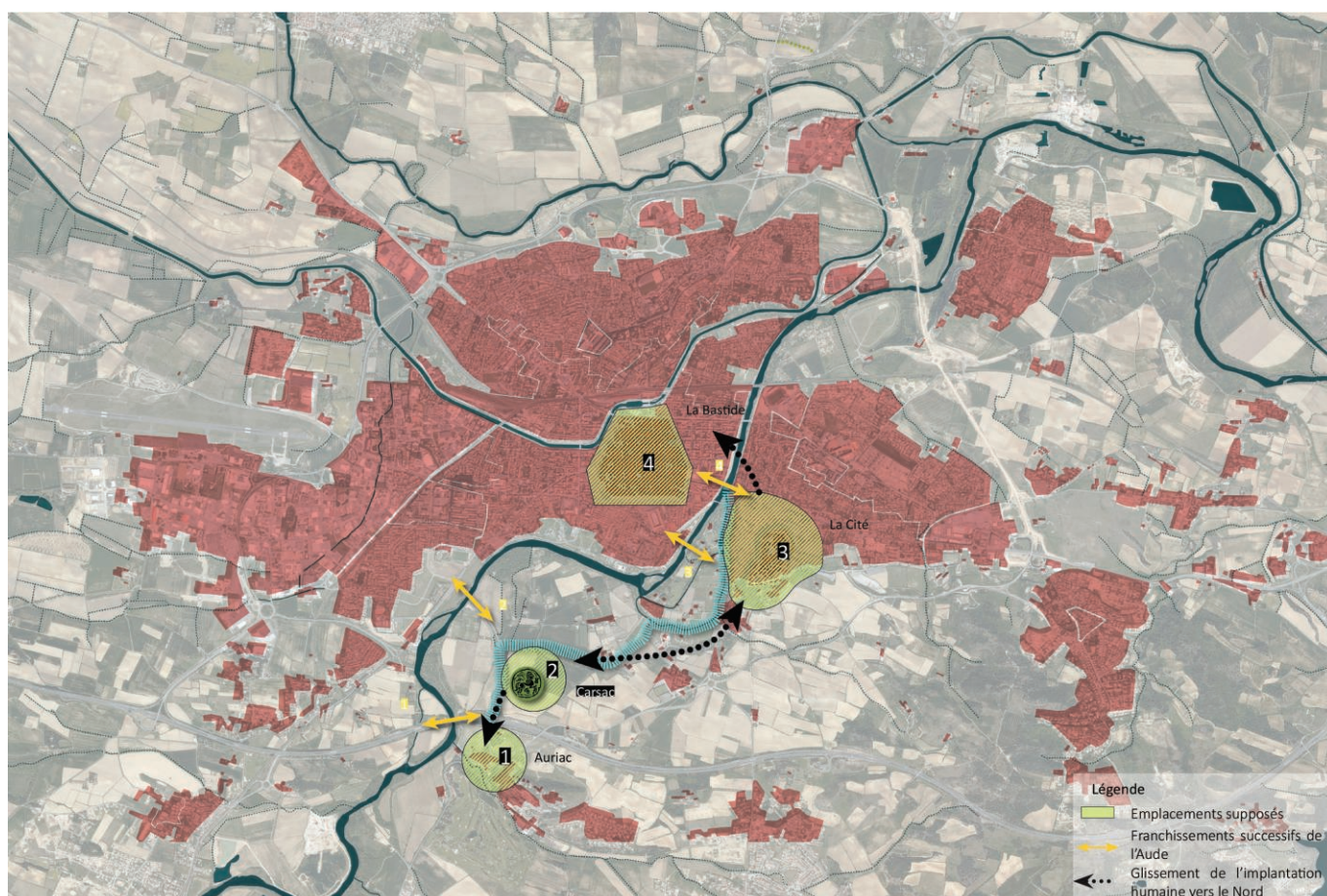
ciaux à partir de la colonie de Narbonne, il est créé des nouveaux comptoirs ou oppida marchés. Les premières fortifications de la Cité vont apparaître au IV^{ème} siècle après J.C. Les Wisigoths vont occuper la Cité de manière permanente à partir de 462. Leur influence est surtout politique et militaire. La ville de Carcassonne joue le rôle de place forte contre les incursions des Francs puis des Musulmans. En 759, sous l'impulsion de Pépin le Bref, les Arabes sont chassés de Septimanie et repassent les Pyrénées. Les francs vont alors s'installer.

Le Moyen Age : des carolingiens à la Croisade (fin VIII^{ème} - XIII^{ème})

La fin du VIII^{ème} siècle et le début du IX^{ème} siècle est une période de forte immigration et de repeuplement. En particulier, des Espagnols qui fuient les Musulmans et qui grâce à Charlemagne qui leur octroie des terres incultes, viennent s'établir dans le Languedoc. En 1067, le comte Roger III meurt et sa sœur Ermengarde épouse Raimond Bernard Trencavel, vicomte de d'Albi et de Nîmes. Cette troisième dynastie des Trencavel marque la politique méridionale de la fin du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle.

La croisade contre les Albigeois et la construction de la Bastide Royale

En mai 1204, le pape Innocent III demande à Philippe Auguste de mettre fin à l'hérésie qui règne dans le Languedoc et menace les seigneurs de confisquer leurs biens s'ils les protègent. Simon de Montfort en 1209 après la victoire et l'emprisonnement de Raimond Roger Trencavel hérite des vicomtés et à partir de 1215 et la déchéance de Raimond VI, il devient également Comte de Toulouse. Son fils Amaury qui en 1224 a perdu la totalité de ses terres demande le soutien du roi et lui cède tous ses droits en Languedoc en échange. La croisade royale débute, Carcassonne et Castelnaudary font soumission au roi en 1226. En 1240 Raimond II Trencavel tente en vain de reconquérir sa vicomté. Les habitants du bourg Saint Vincent qui l'avaient aidé sont bannis puis graciés par Louis IX et invités à venir s'installer dans la nouvelle ville, rive gauche, la future bastide royale.



Les déplacements de la ville au cours de l'histoire, et les franchissements successifs de l'Aude - document Atelier Arcadie

La Cité de Carcassonne est le témoignage unique d'une construction fortifiée du III^{ème} siècle, remaniée au XIII^{ème} après la croisade contre les Cathares et transformée par Viollet le Duc au XIX^{ème}. Cette ville médiévale constitue un quartier de la Ville de Carcassonne. Elle est encore aujourd'hui habitée et abrite le château comtal, ancienne demeure des Vicomtes de Trencavel au XI^{ème} siècle, première grande dynastie féodale du Languedoc. Elle possède un double rempart fortifié et deux entrées majeures : la Porte Narbonnaise à l'Est et la Porte d'Aude à l'Ouest. Ces éléments classés sont la propriété de l'Etat et sont gérés par le Centre des Monuments Nationaux ainsi que les glacis et fossés. La Cité intra-muros de 11 hectares a conservé un caractère pittoresque avec ses petites rues à calades et ses bâtiments pour certains d'époque Renaissance. La basilique Saint Nazaire, riche ensemble monumental gothique est d'un grand intérêt de visite avec ses sculptures exceptionnelles et ses vitraux du XIII^{ème}. La première chapelle de Radulphe et les vestiges du cloître des chanoines sont encore visibles à proximité. La Cité deux fois millénaires est un palimpseste historique depuis la période romaine jusqu'au XX^{ème}. L'on peut y trouver de nombreuses traces d'une épopée humaine significative de l'histoire du Languedoc et des appareillages militaires complexes de l'époque médiévale. Ainsi tours, échauguettes, hourds, courtines, chemin de ronde, barbacane, remparts, créneaux,...permettent de rentrer dans cet univers que tous les visiteurs du monde entier viennent chercher.

« Quand sous les feux du soleil mourant apparaît tout à coup ce décor de féerie,
l'imagination du voyageur évoque la vision subite d'une ville fantastique,
et cependant cette ville est bien réelle : c'est la cité de Carcassonne »

F. Bousquet(1904)



L'Opération Grand Site sera un moyen pour mieux cerner les strates d'évolution de la ville médiévale.

Aujourd'hui, malgré leurs déambulations dans la Cité, peu de visiteurs saisissent l'envergure des travaux de Viollet-le-Duc, ni la machinerie exceptionnelle de l'ensemble fortifié, ni le lien entre la Cité et la Bastide Saint Louis.

Aussi, il est important que les habitants de la Cité trouvent également leur place et leur rôle dans cet espace sur-fréquenté. Les commerçants présents de manière significative doivent aussi être les ambassadeurs d'un message culturel et patrimonial.

1.3 - LA BASTIDE ROYALE :

LA VILLE OUBLIÉE, LA PLUS GRANDE BASTIDE DU MOYEN- AGE.

«Le lendemain de mon arrivée à Carcassonne, j'ai été sur la grande place. C'est là une vraie place du Midi, où il fait bon dormir à l'ombre pour faire la sieste. Elle est plantée de platanes qui y jettent de l'ombre, et la grande fontaine, au milieu ornée de naïades tenant entre leurs cuisses des dauphins, répand tout alentour cette suave fraîcheur des eaux que les pores hument si bien».

Gustave Flaubert, Voyages. Le Languedoc (1840)

Le « Bourg neuf » de Carcassonne, créé sur ordonnance royale de 1247, fait partie d'une nouvelle vague d'urbanisation (paréage). Initialement prévue sur un vaste périmètre logé dans un coude de l'Aude et délimité au nord par la colline de Grazailles et à l'ouest par les actuelles allées d'Iéna, elle est réduite, après l'incendie du Prince Noir en 1355, au périmètre perceptible aujourd'hui.

Les arpenteurs royaux, tracent un périmètre à l'intérieur duquel on installe des îlots, distribués en parcelles orthogonales appelées « carrons ». L'espace est dédié à l'habitat, mais aussi, en quantités équivalentes, aux jardins et aux cultures. Les deux villes sont reliées par le Pont Vieux. Les églises sont situées sur un même axe, nord-sud et l'ensemble organisé autour d'une vaste place centrale, parfois équipée d'une halle et de couverts, où se tient le marché hebdomadaire, soulignant le rôle économique de ce type d'urbanisation.

Ainsi la cathédrale Saint Michel et l'église Saint Vincent, de style gothique méridional, la place Carnot, les jardins ... sont des témoignages actuels de cette période.

Si l'activité économique se développe en ville basse, elle permet l'installation de nouveaux édifices en particulier : les hôtels particuliers du XVII et XVIII^{ème} des marchands de textile et du fameux drap fin de Carcassonne, les halles commerciales (celle de la place Engelfelden), les manufactures dont celle rue Trivalle, installée sur ordonnance de Colbert. L'essor industriel du XVII^{ème} siècle rend nécessaire le cheminement des marchandises entre l'Ouest et les ports méditerranéens. Le « canal des deux mers » gigantesque chantier du XVII^{ème} est réalisé.

1.4 - LE CANAL DU MIDI :

UN OUVRAGE INDUSTRIEL INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

«Quand pour la première fois, les deux mers se joignent, tous les peuples de l'Europe s'étonnent à l'aspect d'un tel prodige, car depuis que le monde enfante des merveilles, on en avait jamais vu de semblable sous la voûte du ciel»

Daveau , «Ode à Riquet» (1838)

Ce témoignage de plus de trois siècles d'histoire s'écoule sur 240 km entre Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Il a été le premier canal inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1996. Son inscription correspond à la voie d'eau et à une « zone tampon » constituée de 104 communes.

La réalisation est une prouesse scientifique et technique mais aussi un « symbole d'harmonie entre l'ouvrage et l'environnement ». Il traverse Carcassonne sur 11 kms et le département de l'Aude à partir de Castelnaudary jusqu'au canal de Robine. Le canal s'inscrit aujourd'hui dans un objectif de tourisme durable favorisant les modes de déplacement doux. A ce titre le projet de classement des abords permettra à terme de mieux gérer le legs historique tout en étant au service de sa vocation actuelle.

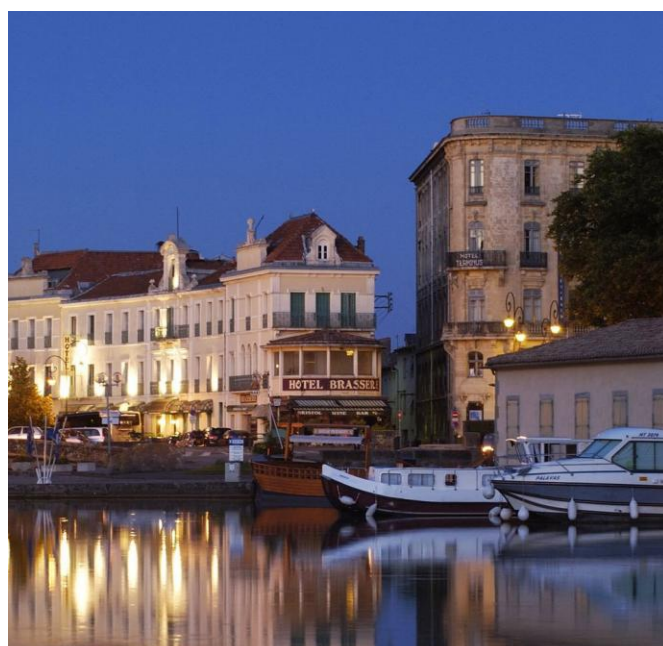
Le canal constitue pour Carcassonne un véritable enjeu économique et paysager. Près de 4000 bateaux passent par le port et 25000 vélos empruntent la voie du canal. Il constitue au niveau de la gare une forte attractivité motivant la réalisation à terme d'un pôle d'accueil qualifié, voire d'un pôle multi-modal dans l'Opération Grand Site.



La place Carnot et la fontaine de Neptune de 1770
- doc. Mairie de Carcassonne



Vue aérienne de la Bastide - doc. Mairie de Carcassonne

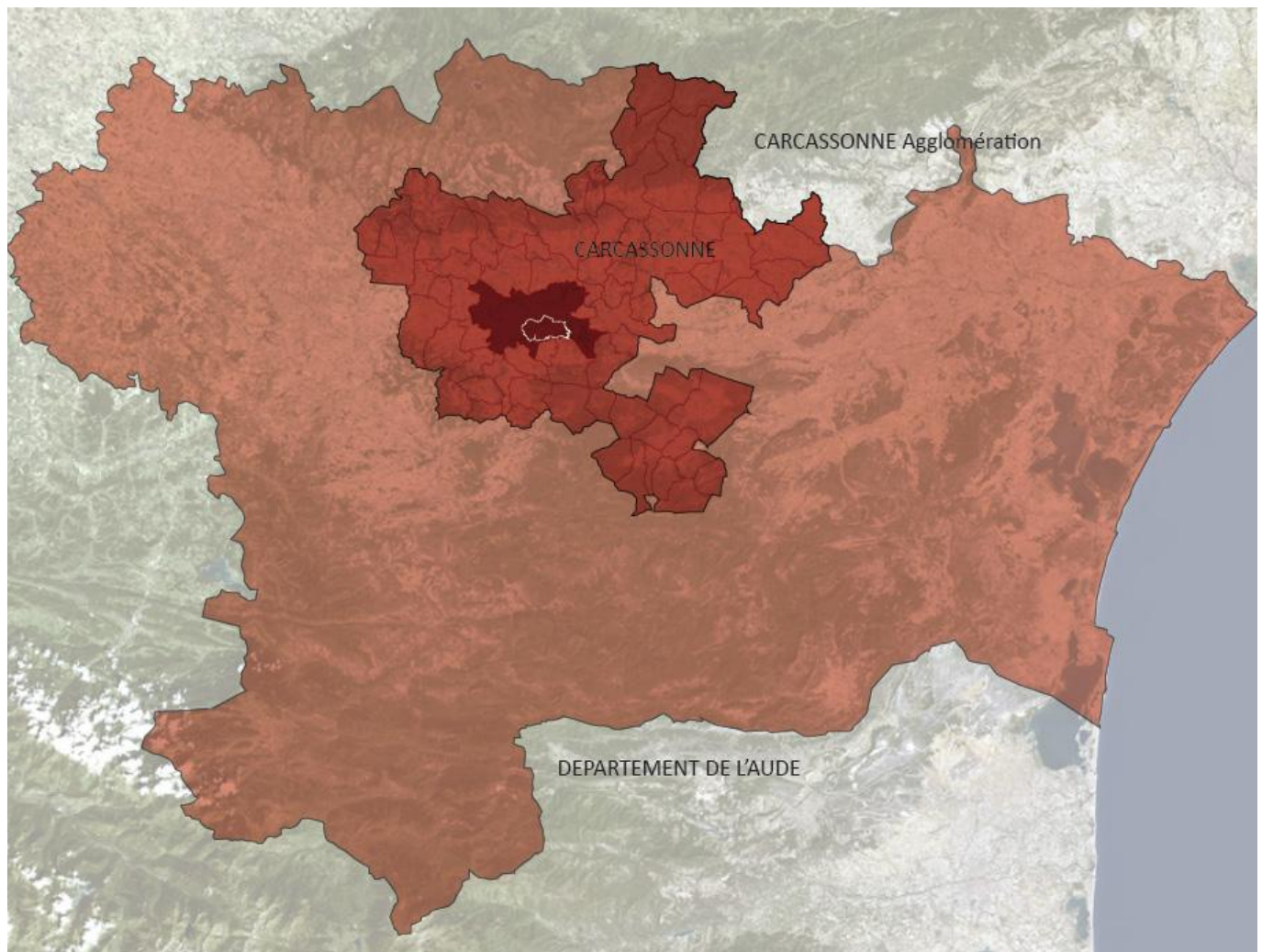


Le Port du Canal du Midi - doc. Mairie de Carcassonne



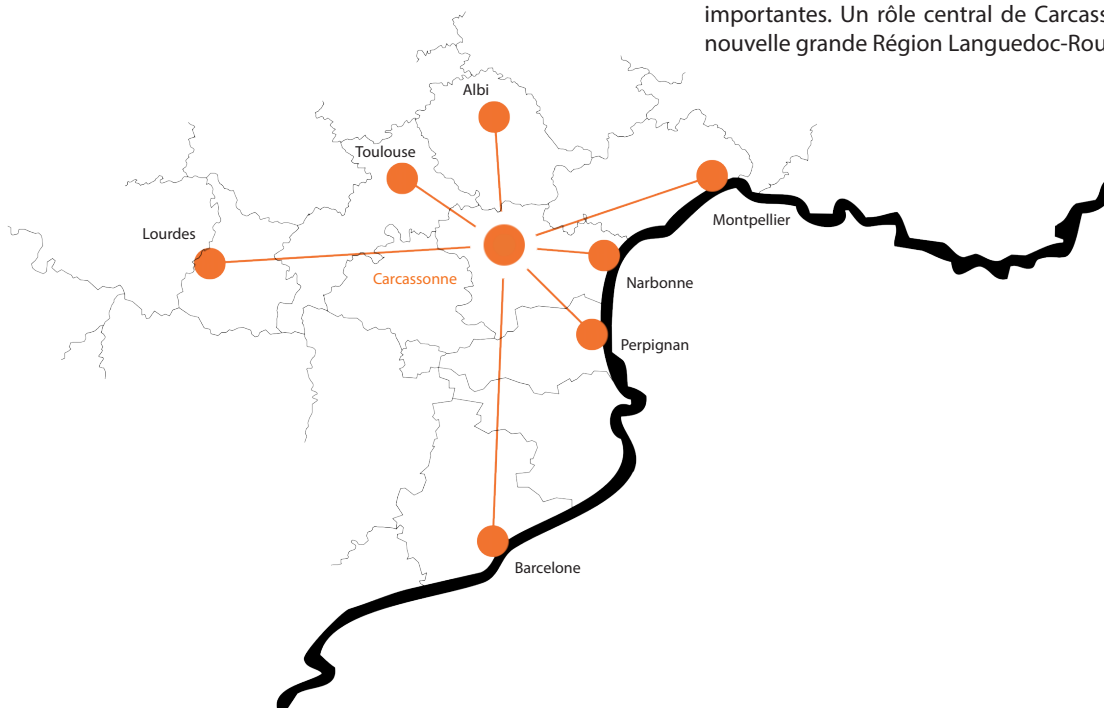
Un lien à restituer entre les deux villes médiévales et une meilleure connaissance des richesses patrimoniales de cette deuxième ville à travers l'Opération Grand Site.

1.5 - UNE SITUATION AU COEUR DU SILLON AUDIOIS



Localisation du Grand Site de la Cité de Carcassonne - document Atelier Arcadie

Carcassonne est située sur les voies de passage Est -Ouest auto-routières et dans une relation avec des aires urbaines de proximité. Une attraction vers ces différents pôles qui entraîne des migrations importantes. Un rôle central de Carcassonne dans le cadre de la nouvelle grande Région Languedoc-Roussillon Midi- Pyrénées.



Positionnement stratégique de Carcassonne

La ville de Carcassonne compte 48000 habitants sur 6500 hectares. Véritable trait d'union entre monde méditerranéen et atlantique. Les paysages autour de Carcassonne sont conduits par une agriculture péri-urbaine très importante puisque 32.61% de la surface est agricole. Les paysages agricoles caractérisés ne sont donc pas une image d'Épinal mais bien une réalité économique. Cela confirme bien les trois vocations de cette ville « terre d'histoire », celle tertiaire en tant que Préfecture de l'Aude, celle touristique avec la forte attraction de la Cité L'activité industrielle est peu développée malgré les efforts soutenus des collectivités territoriales.

La ville se positionne comme ville centre de la Communauté d'Agglomération de Carcassonne qui compte 73 communes pour 105 000 habitants. L'économie de ce territoire est principalement tournée vers le tourisme et l'agriculture avec la viticulture autour de 5 appellations d'Origine Protégée : Cabardès, Corbières, Limoux, Malepère et Minervois. Dans le cadre de ses compétences obligatoires la Communauté d'Agglomération a développé des projets pour le développement économique, la politique de la Ville avec trois programmes importants : un Programme d'Intérêt Général (PIG), un Plan Local d'Habitat (PLH), un Programme de Rénovation Urbaine (quartiers de la Conte et Ozanam).

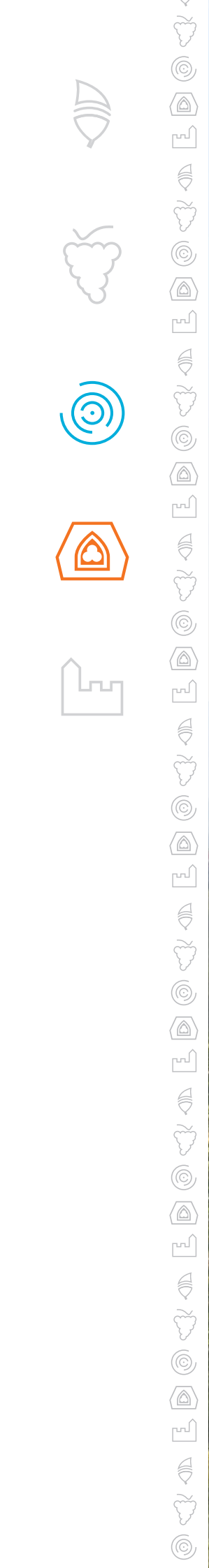
Un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) préfigure les orientations d'aménagement général. Dans le cadre des compétences optionnelles, elle assure le traitement des ordures ménagères et des déchets transférés au COVALDEM 11. Elle travaille également au développement des énergies renouvelables autour de la filière bois et les centrales photovoltaïques.

Le Département de l'Aude possède des paysages très diversifiés : de la montagne jusqu'aux lagunes, en passant par les collines et les plaines, la variation d'altitude se conjugue aux transitions climatiques entre influence méditerranéenne et atlantique et à la diversité géologique. De ces influences multiples sont nés des dizaines d'habitats naturels différents qui hébergent une faune et une flore uniques. Un pacte territorial à l'horizon 2030 a été élaboré pour une stratégie ambitieuse pour un développement équilibré de l'Aude autour de l'activité résidentielle, des patrimoines, naturels, historiques et touristiques et du développement économique.

Le périmètre de l'Opération Grand Site se déploie en coeur de ville et prend en compte les enjeux définis dans le programme d'actions.



L'OGS se positionne comme lien stratégique et complémentaire sur un coeur d'Agglomération où toutes les institutions sont présentes.



2

LA POLITIQUE PATRIMONIALE,
DES OUTILS QUI SERVENT LE
PROJET



2 - LA POLITIQUE PATRIMONIALE, DES OUTILS QUI SERVENT LE PROJET

Le Grand Site possède sur son territoire un ensemble de classements et de protections au titre des patrimoines naturels, culturels et paysagers. Les années 1990 sont marquées par la reconnaissance nationale et internationale du patrimoine bâti carcassonnais. Deux sites sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : le canal du Midi en 1996 et la Cité en 1997.

2.1 - UN SITE RECONNU ET PROTÉGÉ :

2.1.1 - Deux biens UNESCO de notoriétés internationales

L'inscription UNESCO engage la France sur la préservation des critères qualitatifs qui ont justifié la protection des sites au titre du patrimoine mondial. Cet engagement est retranscrit dans la Loi par le classement du site du canal du Midi (arrêté du 4 avril 1997) et par le classement du site des abords de la Cité (décret du 3/09/2015) en maintenant le site inscrit de la Cité de Carcassonne et son cadre.

Les critères de classement Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) de la Cité (version révisée en 2005) sur lesquels le bien a été inscrit :

Critère(ii) : l'enceinte de Carcassonne, doublée et modernisée au XIII^{ème} siècle est un exemple exceptionnel de fortification urbaine du Moyen âge dont l'influence a été très importante à son époque. Les très vastes travaux de restauration réalisés pendant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle sont également exemplaires de la pensée et de l'oeuvre de Viollet le Duc qui a influencé fortement l'évolution des principes de conservation en France et en Europe au XIX^{ème} siècle.

Critère (IV) : la ville de Carcassonne est un rare exemple de cité médiévale fortifiée dont l'énorme système défensif a été construit sur les remparts datant de la fin de l'Antiquité, modernisé jusqu'au XIII^{ème} et conservé jusqu'à nos jours. La ville, avec sa cathédrale, son château, ses maisons et ses rues, offre l'image authentique d'une ville médiévale.

Cette déclaration de VUE soumise en 2012 par l'Etat français au comité des biens UNESCO, est en attente de validation. De même un plan de gestion du monument et de sa zone tampon (comprend le site inscrit) devra être présenté. Le dernier rapport périodique date de décembre 2014. Il ne tient pas compte de certaines données qui ont évolué en particulier les éléments du plan d'action de l'OGS qui permettront de le compléter.

Un programme collectif de recherches internationales « Carcassonne, cité : relevés, étude et datation des fortifications de la Cité de Carcassonne » piloté par des archéologues a débuté en 2014. Il consiste en un relevé exhaustif de trois enceintes (intérieure, extérieure et château comtal) afin de dater les phases de construction de la Cité. L'objectif est d'obtenir une étude référence permettant de mieux appréhender les systèmes défensifs du XII^{ème}.

La propriété foncière est partagée entre l'Etat à qui appartient le château comtal, les remparts et les glacis (éléments classés), la ville qui possède l'essentiel de l'espace public dont les rues, ainsi que quelques bâtiments, et enfin 142 propriétaires privés. Le Centre des Monuments Nationaux et la Ville collaborent pour une utilisation partagée des espaces à travers une convention de gestion. Le Syndicat Mixte gestionnaire de l'OGS y est présent en tant qu'acteur majeur.

2.1.2 - Deux sites protégés au titre du code de l'environnement : le site classé et le site inscrit

Les 608 hectares autour de la Cité sont classés par décret du 9 mars 1998 au titre des Sites et des Paysages. L'objectif est de préserver le glacis immédiat de la cité médiévale et son écrin paysager côté sud-est composé de vignes, espaces cultivés, bois. La relation «paysage-monument» est essentielle pour conserver l'écrin naturel et culturel de la Cité et lui conférer cette ambiance unique. L'ensemble naturel protégé au titre des sites, souvent méconnu des visiteurs est pourtant riche d'intérêts patrimoniaux et écologiques.

Les critères qui ont justifié la protection du paysage autour de la Cité :

« le classement du site des abords de la Cité de Carcassonne a été motivé pour son caractère historique et pittoresque. L'objectif est de préserver le glacis immédiat de la cité médiévale et son écrin paysager côté sud-est de vignes, champs et bois. La relation « paysage-monument » est essentielle à Carcassonne car elle est porteuse de l'ambiance générale du site. »

Le site classé résulte de l'extension d'un premier site classé des abords de la Cité de Carcassonne (09/03/1998) en englobant aussi l'ancienne zone de protection non-aedificandi (09/04/1959).

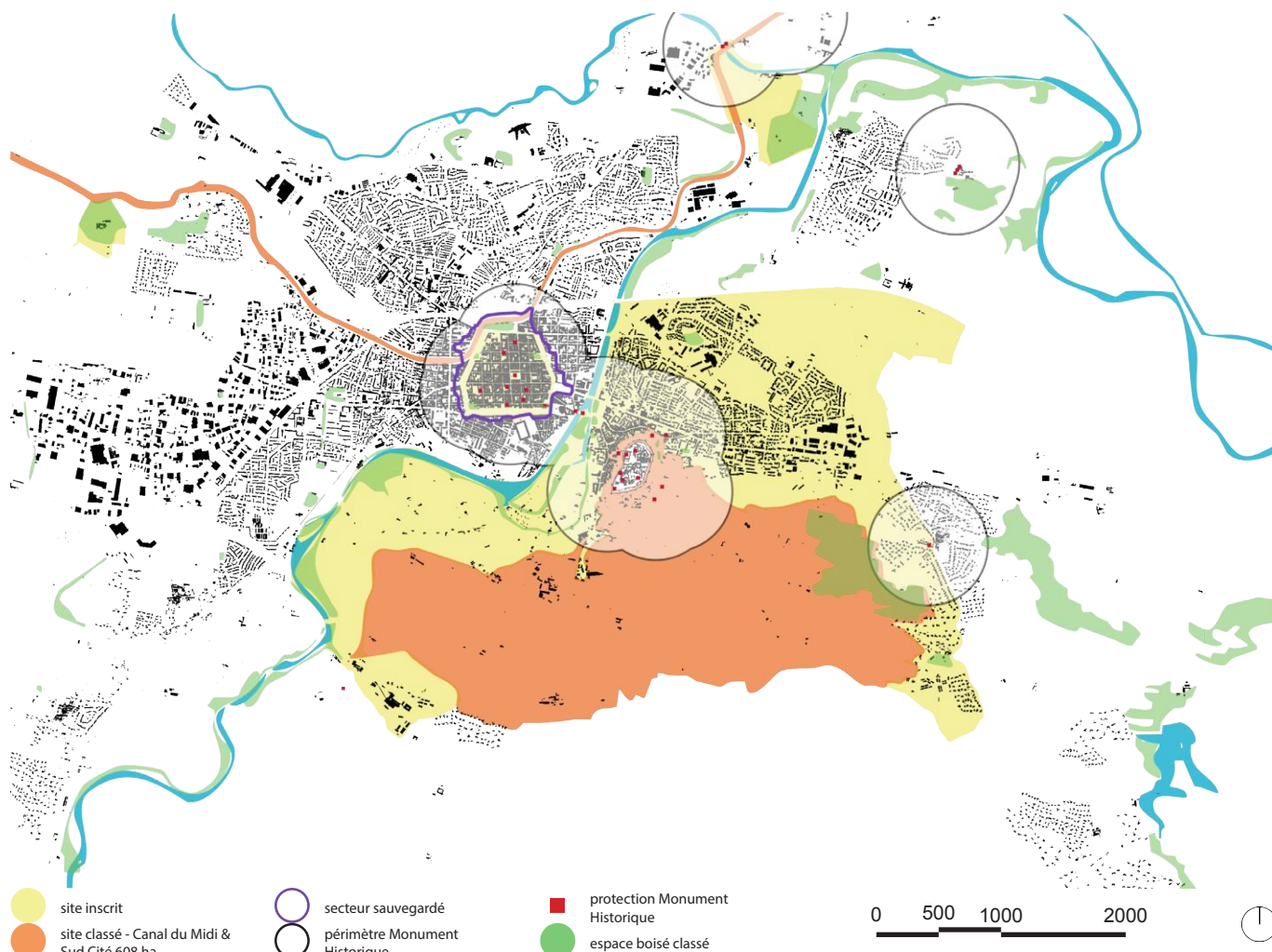
Le site inscrit « La Cité et son cadre » (arrêté du 20 juillet 1943) entoure le Nord du site classé. Il intègre les faubourgs urbains d'Ozanam, La Conte et la Gravette au nord-est. Au nord-ouest il intègre la plaine de Mayrevielle et l'Île de la Cité. En zone agricole, ces espaces méritent une attention particulière tant dans les systèmes de vues à préserver que dans leurs liens historiques avec la Cité.

2.1.3 - Les protections au titre du code du patrimoine : le secteur sauvegardé et les monuments historiques.

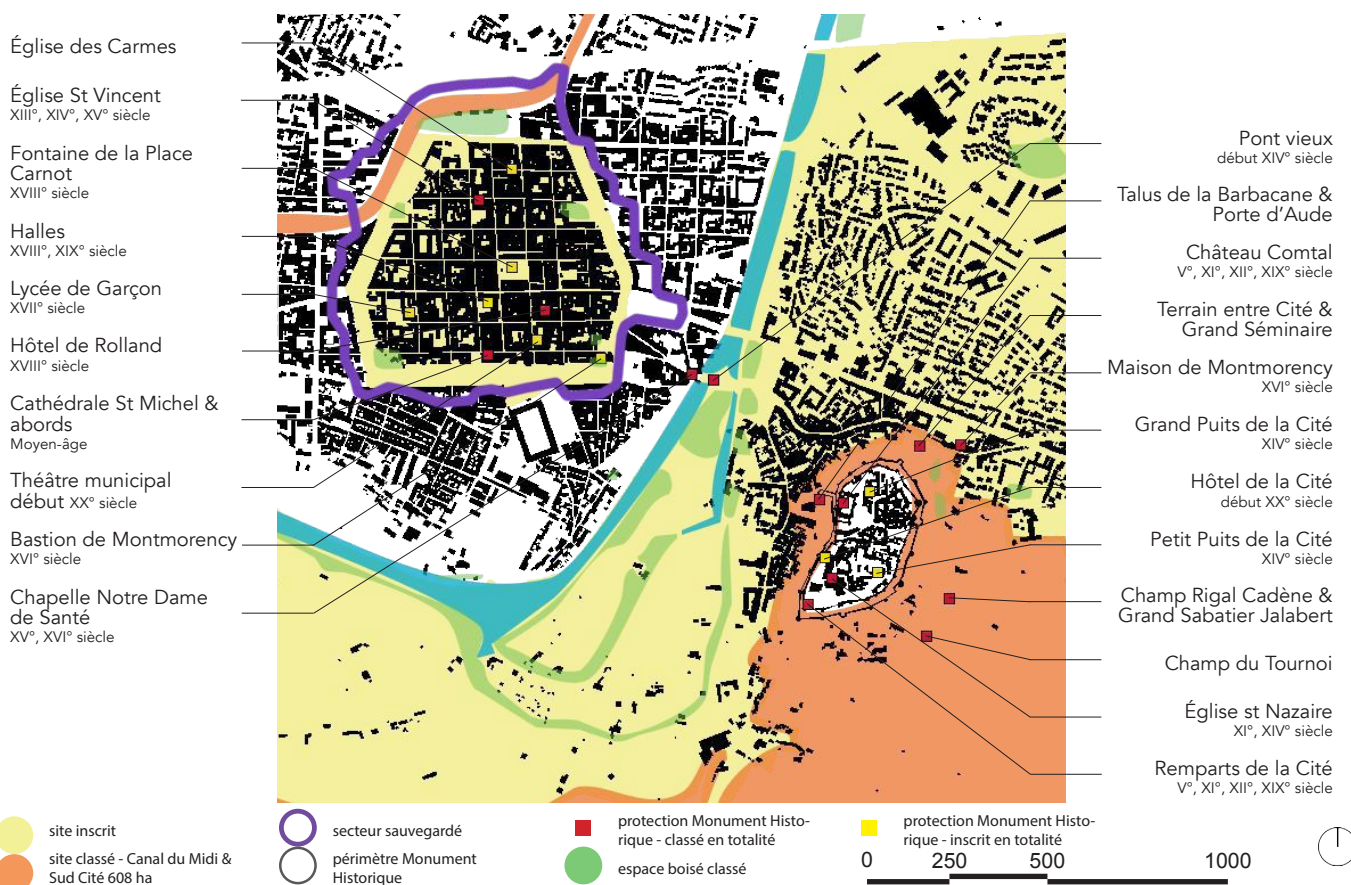
Le 4 août 1962 la Loi Malraux a participé à l'extension du champ patrimonial des monuments historiques aux ensembles bâtis. L'accent est régulièrement mis sur la réhabilitation du centre ancien. En 1997, la Ville Basse est classée en secteur sauvegardé ; le terme de « Bastide » est alors adopté pour mieux la définir. La ville de Carcassonne est riche d'un important patrimoine historique avec de nombreux édifices qui sont d'ores et déjà reconnus au titre de la loi du 31 décembre 1913 relatives aux monuments historiques. Les périmètres de protection en relation avec la liste des sites classés MH se superposent pour certains avec le site classé.



L'OGS intervient en zones classées et en zones inscrites selon un périmètre ajusté. Au delà des valeurs universelles de classement, l'idée est de préserver l'identité du territoire sur les différents champs d'appréciation : le matériel et l'immatériel.



Représentation des entités patrimoniales principales et les périmètres de protection, à l'échelle de la ville.



Représentation des entités patrimoniales principales, entre Bastide et Cité.

2.2 - LES OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION : L'OPAH, LE POS, LE PLU, LE PADD, ET LE SCoT.

En 1983, le premier Plan d'Occupation des Sols de Carcassonne voit le jour, et la mairie lança la première Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). La décennie suivante, la révision du POS en 1990 permet d'élargir et d'étendre les terres ouvertes à l'urbanisation.

Aujourd'hui, la ville remet à jour le PLU et intègre un PADD qui décline ses objectifs autour de trois axes stratégiques :

Une ville nature à partir d'un développement urbain respectueux des grands équilibres naturels avec cinq principes : maintenir l'écrin paysager qui ceinture Carcassonne et l'activité agricole ; identifier et préserver les richesses environnementales caractéristiques de la biodiversité du territoire ; rationaliser les modes de déplacement et faciliter les modes alternatifs aux déplacements automobiles ; prendre en compte les risques naturels dans l'évolution urbaine, inciter et encadrer la production d'énergies renouvelables.

Une ville patrimoniale qui s'appuie sur les richesses patrimoniales de la ville en partant d'un rééquilibrage du territoire en valorisant les entités Cité/Bastide ; en mettant en valeur et en réhabilitant les sites emblématiques de l'identité carcassonnaise ; en diffusant la connaissance et la compréhension du patrimoine bâti ; en poursuivant l'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur (PSMV) en Bastide ; en développant l'activité touristique autour d'une approche patrimoniale.

Une ville durable autour d'un développement urbain maîtrisé et équilibré avec la revitalisation du centre-ville pour lui rendre son attractivité ; le rééquilibrage de la production de logements en direction des familles tout en maintenant la mixité sociale ; la limitation de la consommation foncière et la définition des secteurs prioritaires du développement urbain ; le maintien à niveau d'équipements et de services correspondants aux besoins ; l'encouragement de la croissance économique du territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme PLU

Lors de sa séance du 7 novembre 2013, le conseil municipal a lancé une nouvelle procédure d'élaboration, et le projet de PLU devrait être arrêté en Conseil Municipal du 7 juillet 2016.

Afin de répondre aux objectifs et aux enjeux communaux et territoriaux, 3 axes de développement autour desquels s'articule le PLU ont été identifiés. Le premier consiste en un développement urbain respectueux des grands équilibres naturels, le second, un développement urbain qui s'appuie sur les richesses patrimoniales de la ville et enfin, un développement urbain maîtrisé et équilibré. Le dénominateur commun à chacun de ces axes est le cœur de la ville et du territoire carcassonnais. Que ce soit pour mettre en avant et développer les qualités d'une ville nature, d'une ville patrimoniale et d'une ville durable, il est envisagé de travailler autour et pour une liaison renforcée entre la Cité Médiévale, la Bastide et le Canal du Midi.

Il est ainsi défini clairement l'objectif de maintenir l'écrin paysager qui ceinture Carcassonne et la Cité, de rééquilibrer le territoire en valorisant les deux entités Cité / Bastide, de développer l'activité touristique autour d'une approche patrimoniale, de limiter la consommation foncière à vocation d'habitat pour revitaliser le centre-ville en accueillant de nouveaux habitants, ainsi que de développer des équipements publics structurants à proximité de ce cœur de ville.



L'OGS appuie et favorise les approches environnementales, paysagères et patrimoniales et met en oeuvre les processus de concertation adaptés en complément de ceux déjà engagés. Les projets émanant des acteurs locaux sont aussi appréciés en commun au regard des qualités paysagères, et des qualités d'intégration générale dans le territoire. Dans le PLU, il est tenu compte des études et inventaires patrimoniaux réalisés par le Syndicat Mixte. Ils seront annexés aux documents opérationnels. L'étude paysagère sert aussi de données d'entrée pour les différentes approches urbanistiques en cours : PNRQAD et PLU.

Le Schéma de Cohérence Territoriale SCoT

Le SCoT, outil de planification urbaine intercommunale, a été approuvé en 2012 et est applicable sur l'ancien périmètre de Carcassonne Agglo à 23 communes. Il est basé sur le projet d'accueillir 20 000 à 25 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2025. Pour répondre à cet objectif, plusieurs orientations seront déclinées de manière à encadrer le développement urbain et s'assurer de sa cohérence avec les capacités d'accueil du territoire en matière de ressources, d'environnement, de risques... Suite à l'élargissement du périmètre de Carcassonne Agglo à 50 communes supplémentaires en 2013, un nouveau SCoT est en cours d'élaboration.

Objectif 1 : promouvoir un environnement de qualité et un cadre de vie préservé

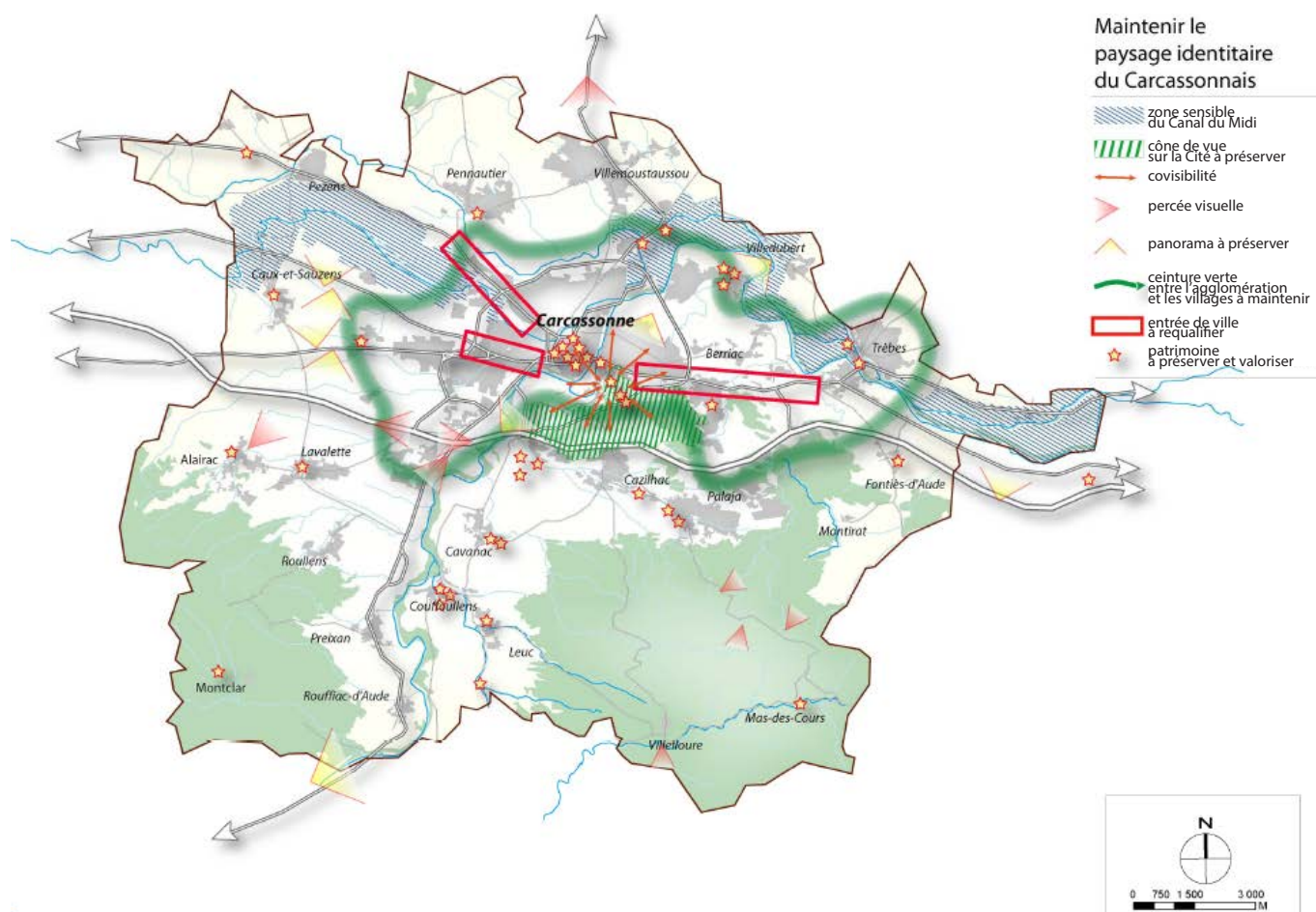
- > Préserver durablement les ressources naturelles,
- > Limiter l'exposition de la population aux risques naturels et technologiques,
- > Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les capacités du territoire,
- > Identifier les espaces naturels et les protéger de l'urbanisation pour préserver l'identité du territoire : la trame verte et bleue, les espaces agricoles à forte valeur agronomique et paysagère, la trame paysagère

Objectif 2 : structurer l'activité et affirmer la nécessité d'une croissance maîtrisée

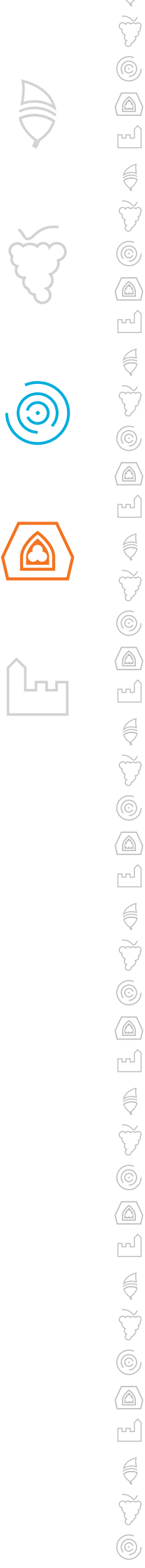
- > S'appuyer sur la définition de l'armature territoriale pour organiser une croissance démographique et urbaine cohérente : un développement de l'habitat en cohérence avec la desserte en transports en commun, la limitation de l'étalement urbain, la mixité urbaine sociale et fonctionnelle, la réorganisation et la diversification de l'accueil des activités économiques
- > Encadrer le développement urbain : identifier les potentialités d'urbanisation dans le tissu existant, densifier l'urbanisation autour des centralités, répartir la densité urbaine au regard du territoire,

Objectif 3 : organiser une politique globale de déplacements durables

- > Favoriser le développement des modes alternatifs à la voiture individuelle,
- > Développer les continuités douces pour les loisirs et la découverte du territoire,
- > Structurer le réseau viaire pour la desserte du territoire



Extrait du DOG du SCoT du Carcassonnais concernant le périmètre initial de 23 communes



A night scene of a medieval festival. In the foreground, several people are dressed in historical costumes. A woman on the left wears a blue hooded cloak. Next to her, a man in a red and black tunic with a yellow cross emblem and a blue helmet. To his right, a man in a green tunic and blue cloak with a white lion emblem on his hat. Further right, a woman in a blue hooded cloak and a man in a brown fur cloak. In the background, a stone castle wall is illuminated by warm lights, and strings of blue and white lights hang from above. A large orange rectangle with a white number '3' and the title 'L'ESPRIT DES LIEUX DU GRAND SITE COURONNÉ PAR LA CITÉ' is overlaid on the right side of the image.

3
L'ESPRIT DES LIEUX
DU GRAND SITE
COURONNÉ PAR LA CITÉ

3 - L'ESPRIT DES LIEUX DU GRAND SITE COURONNÉ PAR LA CITE

3.1 - LA PERCEPTION DES LIEUX

3.1.1 - La Cité de Carcassonne :

Un monument paysage inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco

La Cité de Carcassonne juchée sur un petit promontoire stratégique à 150 mètres d'altitude domine la plaine de l'Aude en rive droite et s'offre au regard de manière spectaculaire. Sa silhouette majestueuse enchâssée dans un paysage de vignes, se donne à voir au détour des méandres du couloir carcassonnais entre Pyrénées et Montagne Noire. Cet axe de circulation entre Méditerranée et Atlantique a été traversé et emprunté depuis l'antiquité et la période protohistorique. Ce site plusieurs fois millénaire est un palimpseste renommé où l'on peut encore trouver matière à inspiration. La ville fortifiée médiévale avec ses 11 hectares, 52 tours et son rempart extérieur de 3 kilomètres de long est unique au monde.

Si la Cité enchante c'est qu'elle interpelle l'imaginaire :

«Carcassonne est l'idéale Cité de «il y avait une fois» pour les contes aux enfants, avec ses ponts-levis, ses remparts, ses créneaux et ses tours rondes, toutes complètes pour l'emprisonnement de belles princesses, son fossé pour le dragon furieux, ses rues étroites et tortueuses (...) ses petites maisons avec des treillis au-dessus des portes et un figuier sur le côté, des lices entre le mur extérieur et le château. Tout donne l'illusion d'être arrivé dans une ville dont seuls

Hans Andersen et l'illustre Grimm auraient pu être les architectes et les dessinateurs »

Extrait du Daily Mail (21/09/1922)



document Héli 11



document Élise Teissier

UN SITE FRÉQUENTÉ

Les 2. millions de visiteurs qui sont attirés par cette forteresse, puisent largement leur motivation de visite sur ce formidable réservoir de rêves que représentent la période médiévale et son univers chevaleresque. Cette médiévalité recherchée et retrouvée par le biais d'un décor unique et exceptionnel est le ressort du succès du monument paysage qu'est la Cité de Carcassonne.

Un site qui souffre du trop plein de touristes concentré en particulier sur les mois de juillet et août.



3.1.2 - La Cité carte postale pour les touristes

Une image forte que l'on encadre de paysages, une image romanesque portée par les peintres et les écrivains.

Si sur l'ensemble des cartes postales la cité est seule dissociée de la ville basse, c'est qu'elle est cadrée dans un univers naturel permettant de la vivre comme une image mise en scène. La Ville disparaît au profit du monument, comme un rêve se jouant de la réalité. Peintres et écrivains puis scénaristes ont contribué à la valeur symbolique du monument.

La « Dame » comme on l'appelle ici, est respectée et admirée autant qu'elle impressionne. Passé le pont levis on entre par l'étroit passage de la Porte Narbonnaise, autrefois fatale, avec sa herse infranchissable. Aujourd'hui, la rue Cros Mayrevieille engloutit les foules qu'elle canalise le long d'un circuit principal, au détriment des ruelles transverses. Certains se perdent, car le jeu n'est-il pas de ne pas savoir où aller, se laisser porter, puis essayer de revenir, de ressortir. Aller sur les remparts, voir et deviner, comprendre un peu. Tous viennent parcourir la puissance magique des lieux qui, aux heures les moins chaudes, ont pu ressentir l'immense force du lieu ; enfants jouant parmi les éléments d'architecture, courent dans les lices, jouent sur les petites places, passent la tête dans les fenêtres étroites et courent sur les remparts, jettent des pierres parfois comme des guerriers, montent à l'assaut de la forteresse depuis la porte d'Aude. Ici, les corps jouent avec l'architecture et la lumière et trouvent avec elles, le souffle du lieu.



document Héli 11

3.1.3 - La Cité des Carcassonnais

Il y des batailles qui se jouent à l'intérieur, dans ce lien quasi mystique d'une ville et son histoire. La relation subjectivée au monument aussi présent que la Cité est intéressante à considérer :

« La Cité, ça fait pareil, pour moi. C'est un tableau qui se lève, c'est-à-dire, tu vois l'éten due des remparts, mais tu sais que le premier rempart est plus ancien, tu as tes cadres dans la tête, ... »

« ...mais il y a la trace des gens ! Et cette trace, je ne la sens plus à la Cité. Tellement envahie qu'elle est déserte ! Elle est désertée de son âme. Maintenant, elle est belle, eh ! Je n'ai pas dit qu'elle n'est pas belle. Elle est belle ! Moi quand je passe sur le pont la nuit, je la regarde. J'aime la voir, mais c'est un décor. ... »

« ... tu passes dans les lices, passer entre les deux remparts, moi, déjà, c'était un voyage où tu emmagasines un peu, tu reprends de la force, tu reprends sur toi. C'était très agréable ... »

Source enquêtes CNRS-« mon carcassonne, mes carcassonnes » - juin 2014



La Cité résonne au plus profond des carcassonnais, c'est le cœur objectivé de la ville. Question d'intériorisation et de filiation. Une esquisse qui se joue à l'intérieur des Carcassonnais.

3.1.4 - La Cité des artistes

« Peintres, écrivains, musiciens ont célébré la Cité et continuent de lui rendre hommage »

« la Cité de Carcassonne dans le regard des voyageurs » de Jean Pierre Piniès révèle par les chemins de l'écriture les variations du regard sur ce monument exceptionnel. Ainsi a-t-il pu inspirer de nombreux artistes voyageurs d'un jour pour certains, qui tous trouvèrent là matière à témoignages. De la simple observation qui donne matière à note laconique, nous passons au XIX^{ème} siècle à la fascination pour le grand chantier de restauration et plus largement à une expression plus large et prolixe sur le monument. Le mythe des origines incertaines, les temps de la conquête, les temps de la contemplation se rassemblent dans des échanges personnels et passionnés parfois. Chacun y trouve une source de méditation sur la grandeur du passé, la science des architectes, la beauté des formes. Tous y voient un moyen de relier des mondes antiques et modernes à travers des imaginaires à jamais disponibles. L'attraction du passé et les prémices romantiques servent une rhétorique propice à la Cité : les motifs de l'archaïsme et de l'invincibilité sont déclinés. Flaubert, Chateaubriand et bien d'autres construisent une sorte d'immuabilité autour d'un sens historique aménagé pour la vision romanesque. Flaubert s'y arrêtant en 1840 est déçu de ne pas y rencontrer de fantômes « En face de la ville moderne, il y a la vieille dont les pans de murs s'étendent en lignes grises ...comme une rue romaine... Les portes aux mâchicoulis sont encore debout mais je n'y ai trouvé ni soldat romain, ni archer lointain, disparus également sous l'herbe des fossés », Stendhal affirme que sa visite est indispensable « au

voyageur qui veut se faire une idée des villes en France au XV^{ème} siècle ». Les légendes autour de la Cité contribuent au fantasme du secret : le trésor d'Alaric qui aurait été dissimulé dans la Cité, les récits qui évoquent Charlemagne et la fameuse histoire de Dame Carcas. Malgré la vaillance des guerriers de Charlemagne, la Cité résisterait aux assaillants grâce à la veuve de Balaach, roi des Maures qui invente un stratagème ultime. Elle eut l'idée d'engraisser un cochon avec les derniers grains de blé restant, puis jeta l'animal par-dessus les remparts. Charlemagne fut convaincu que rien ne pourra jamais venir à bout de cette forteresse et leva le camp. C'est alors que la reine se précipita pour sonner les cloches de l'église. Les Français dirent alors à Charlemagne «Carcassonne». Ainsi la mythologie se construisit petit à petit et augmenta le pouvoir d'une Cité porteur de messages. C'est un Moyen Age conventionnel après la restauration de Viollet le Duc qui se trouve réinventé et restitué en quelque sorte nous dit Jean Pierre Piniès : « Métonymiquement personnage d'épopée, la Cité y est aussi un paysage où les tourments de la nature, les passions les plus forcenées et les délires de l'âme se confondent avec l'histoire ».

Tel lieu a fourni à Walt Disney ses décors pour la belle au bois Dormant ou récemment à la série américaine « Games of Thrones », ses chansons avec des artistes reconnus : Brassens, Brel, Charles Trenet qui a rendu un hommage éternel à Carcassonne par la chanson « la Cité de Carcassonne » écrite en 1951. Et tant d'artistes d'hier et d'aujourd'hui...

«Je me fais vieux, j'ai soixante ans, J'ai travaillé toute ma vie
Sans avoir, durant tout ce temps, Pu satisfaire mon envie.
Je vois bien qu'il n'est ici-bas, De bonheur complet pour personne.
Mon voeu ne s'accomplira pas : Je n'ai jamais vu Carcassonne!»
Charles Trenet - Chanson «La Cité de Carcassonne» 1951

« Res nou poulso, res nou s'espèrto ! Rien ne respire, rien ne s'éveille !
E l'antico Carcas, la bilo fièro, alèrto, Et l'antique Carcas, la ville fière, alerte,
Pouderouso, trinflanto as belis jours passats, Puissante, triomphante aux beaux jours passés,
Es qu'ombro, silenço, mistèri ! N'est qu'ombre, silence, mystère !
La mort de soun nibèl n'a fait un cementèri : La mort de son niveau en a fait un cimetière :
Lou pèd chaupits de trépassats. Le pied foule des trépassés
.Nostre-Segne a bufat la rouïno eternèlo Dieu a soufflé l'éternelle ruine
Sus la giganto citadèlo Sur la géante citadelle
Que de soun frount ardit esquissabo lou cel Qui de son front altier, déchirait le ciel »
Achille Mir La Cansoun de la Lausetò, 1900 (en graphie mistralienne)



Peinture d'Alfred Robinda - 1895

3.2 - UN SITE NATUREL À RÉINVENTER

Le potentiel émotionnel de l'écrin de site doit pouvoir s'exprimer mieux et donner à partager plus encore.

3.2.1 - Le grand paysage : de l'écrin de la Cité à l'écrin de site

« Deux hirondelles volent au dessus des remparts. C'est un doux soir d'octobre, bleu et rose avec des fumées aux jardins des bords de l'Aude. Chaque créneau m'offre le même paysage de cyprès, de vignes, de côteaoux ou des pins, ceux de la métairie si chère au souvenir. N'est-ce point d'ailleurs à cet unique souvenir que je dois goûter avec tant d'émotion de telles soirées en ces lieux? »

Jean Lebrau, *Ce pays où l'ombre est un besoin* (1950)

Pour un regard plus large sur le territoire environnant changer de regard et changer de registre ; En haut sur les remparts le territoire s'exprime : les Pyrénées en arrière fond qui viennent nourrir l'impression de carte postale, la Montagne Noire au nord, le Lauragais à l'ouest, les Corbières au sud. L'échelle de l'agglomération est prise dans son ensemble comme point de référence dans le couloir grand sillon audois ou grand talweg.

« À l'échelle du grand paysage, il dessine un majestueux couloir, dont les limites nord comme les limites sud restent parfaitement lisibles... le Carcassès dessine un paysage particulièrement soigné où s'imbriquent les cultures dans une précieuse diversité. »

(Région Languedoc Roussillon, *Atlas des paysages*, Dreal, 2007)

3.2.2 - Une confortation de la trame verte dans un espace classé avec son paysage de vignes

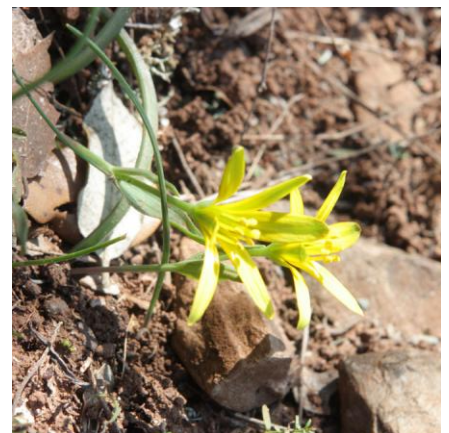
Les vignes s'enchaînent dans le paysage entre biodiversité des essences méditerranéennes et atlantiques. Cette composition unique, propice à la découverte d'une autre Cité, celle de ses origines géographiques, historiques et culturelles est favorable à l'imaginaire, à la rêverie et aux contes. L'histoire de la vigne et du vin façonne le paysage et a été depuis l'Antiquité un élément fort de rencontres et d'échanges entre des populations. Les cépages d'origine atlantique (merlot, cabernets, cot) côtoient les cépages traditionnels méditerranéens (carignan, cinsault, grenache, syrah). La palette végétale est riche : ifs, cèdres, chênes, amandiers, cerisiers, figuiers, oliviers, peupliers, bouleaux, les essences variées : thym, romarin, muriers.

L'occupation ancienne de l'espace avec au moins déjà 15 sites d'intérêts archéologiques déjà répertoriés en font un territoire de recherches permanent. Quelques affleurements de grès indurés, dans la Cité ou à proximité ont permis la construction de la Cité et des maisons carcassonnaises. L'enjeu de préservation et de valorisation est inscrit fortement dans le projet Grand Site sur ces espaces aujourd'hui peu reconnus.

La nature s'insère dans la ville, elle donne le ton autour et avec le fleuve Aude, introduisant l'eau dans les méandres de l'histoire et faisant d'elle sa compagne de toujours. C'est avec elle et grâce à elle que le jeu des formes s'est composé et que la Cité donne toute sa force. C'est dans et à travers cette identité plurielle entre Atlantique et Méditerranée que le Grand Site Cité de Carcassonne puise sa grande originalité.



Enslamugue - doc. Département de l'Aude



Enstrom - doc. Département de l'Aude



Vue arienne - doc. Héli 11

3.2.3 - L'Île et bord d'Aude : le poumon vert de la ville, et la mémoire de l'eau

«Cela ressemble à une ville aperçue à vol d'oiseau, comme on en trouve quelquefois dans les tableaux.
J'y marche en droite ligne ; j'avais oublié l'Aude ;
j'arrive au bord de ce torrent ; j'aperçois le pont dont la masse me plait au milieu de cette nature...
je passe le pont ; je monte à l'ancienne ville ; il me semble monter à l'assaut...»
Stendhal, «Voyage dans le Midi de la France» 1838

Cet espace est un poumon vert, souffle originel des entités urbaines, utilisé aujourd'hui par quelques initiés, promeneurs, utilisateurs du «parcours du coeur» ou du chemin de Saint Jacques qui longe les bords d'Aude. Pourtant l'eau a été à l'origine de la Cité, des activités industrielles drapières depuis le XIV^{ème} siècle et de bien d'autres activités dans la ville. La mémoire de l'eau ce sont aussi les anciens moulins, la maison des moteurs des fontaines de la Cité, les fontaines dans la ville, les anciens puits...

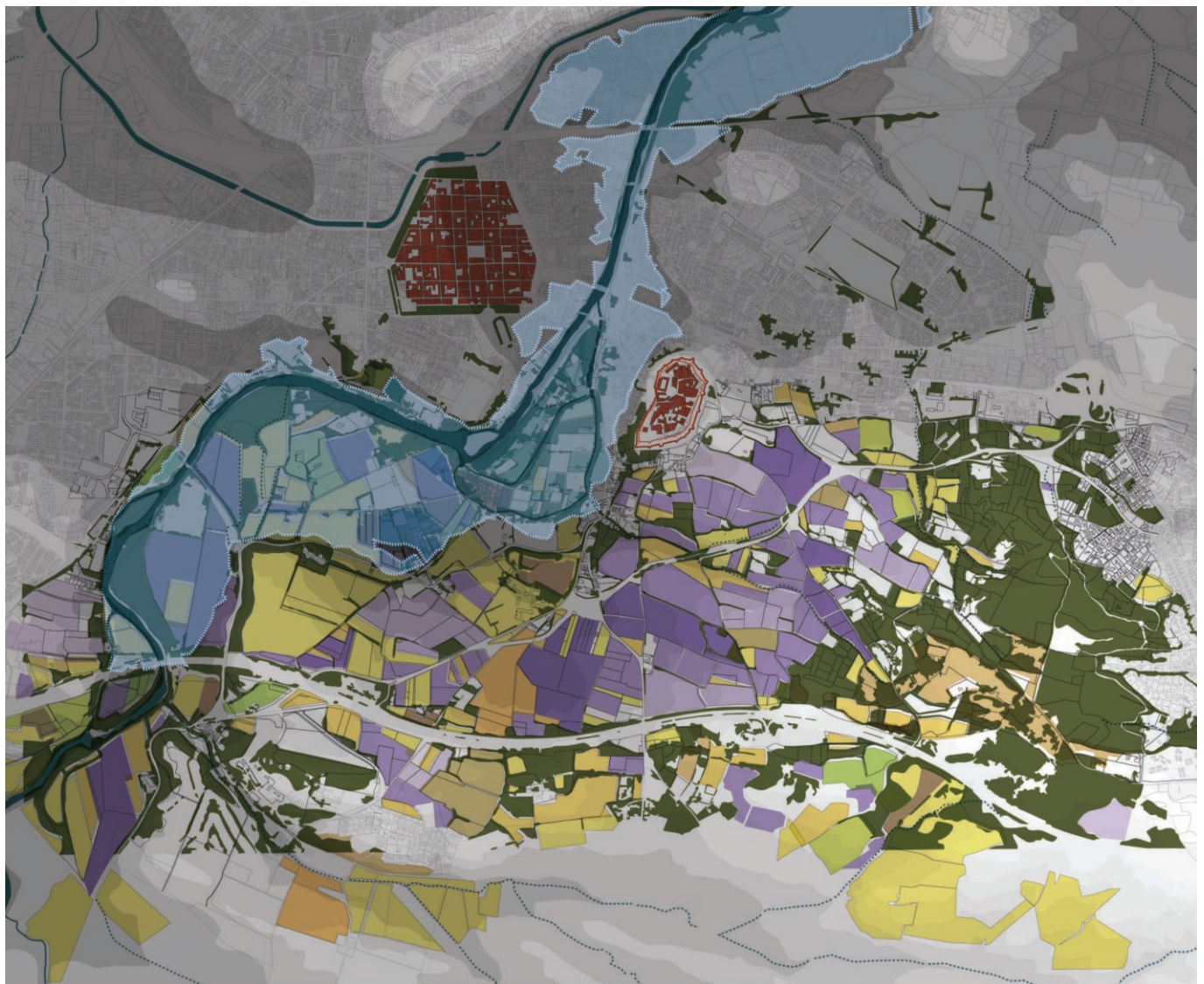
Des espaces à révéler, une biodiversité à préserver.

L'île est délimitée à la fois par l'Aude, puis par un bras mort naturel du fleuve. Dans l'île, un ruisseau a été creusé artificiellement pour alimenter les anciens moulins depuis le barrage du Païcherou jusqu'au moulin du roi. Dans ces espaces de ripisylve, en partie naturelle, viennent se nicher de nombreuses espèces animales et végétales. La biodiversité y est riche, profitant des bras morts ou anciennes gravières, et des boisements riverains qui offrent des zones favorables à la nidification.

3.2.4 - Une mosaïque paysagère à préserver sur le site classé et inscrit :

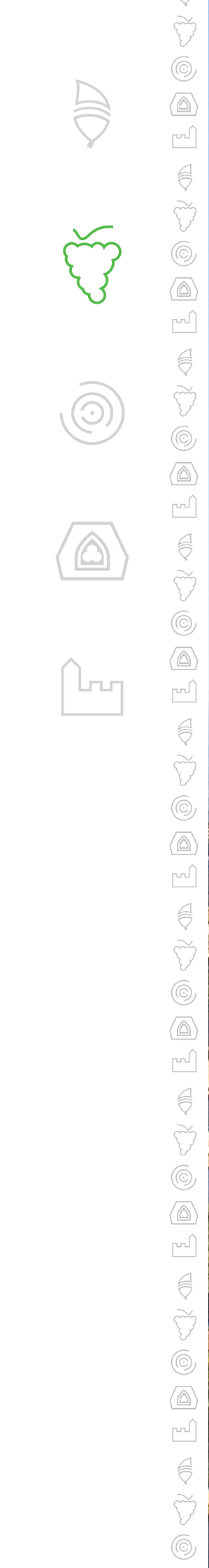
Une mosaïque paysagère qui s'imprime sur le socle cohérent de la géomorphologie et qui repose sur un parcellaire diversifié.

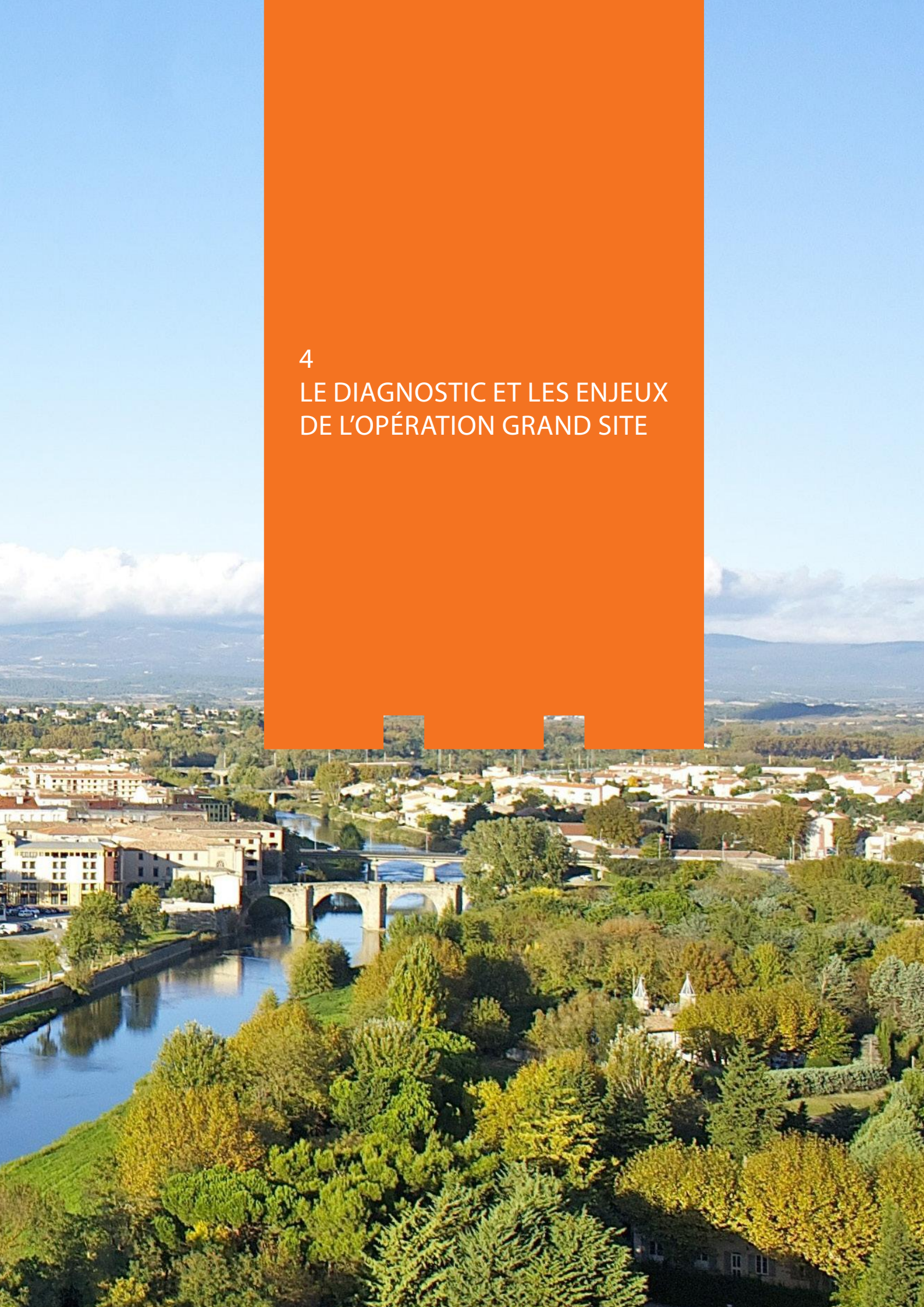
Les évolutions ou mutations profondes du paysage du Grand Site de Carcassonne coucourent à une transformation des représentations du site au cours des siècles.



- Terres arables
- Vignes
- Vergers
- Jardins potagers
- Boisements et bosquets
- Landes
- Maraîchage

La mosaïque parcellaire et paysagère du Grand Site, générée par l'exploitation agricole - document Arcadie



An aerial photograph of a town, likely in France, featuring a river flowing through it. A prominent stone bridge with multiple arches crosses the river. The town is surrounded by lush green trees, and the background shows rolling hills under a clear blue sky. A large orange rectangle is superimposed over the upper portion of the image, containing the chapter number and title.

4

LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX DE L'OPÉRATION GRAND SITE

4.1- LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic a mis en valeur de nombreux dysfonctionnements et dégradation de l'image du site avec une perte de valeur et une promesse Unesco qui doit être confirmée. Un esprit des lieux estompé par des pratiques commerciales et touristiques très standardisées, une forte saisonnalité de la fréquentation et un manque de valorisation patrimoniale.

Une image dégradée aux entrées de site

Depuis l'autoroute A61, un large panorama s'ouvre sur la Cité à l'approche de Carcassonne. Cependant, les entrées de ville représentent des accès peu valorisants vis-à-vis du monument.

Depuis l'autoroute, l'accès à la Cité est fléché sur la sortie est uniquement, au détriment de la sortie ouest, ce qui entraîne une surfréquentation de cette entrée de ville, et une saturation des parkings est du 10 juillet au 15 août.

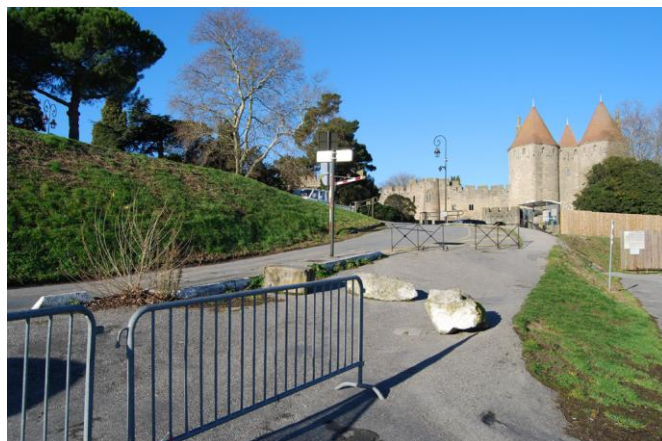


▲ Entrée de ville est par la RN113 - doc. Maîtres du Rêve

Un déficit d'aménagement des aires de stationnements

Aujourd'hui, ce sont des lieux sans qualité paysagère, peu végétalisés, sans cheminement dédié aux piétons, les marquages au sol sont inexistantes ou difficilement lisibles ; **pourtant, le parc de stationnement est le premier lieu d'accueil des visiteurs.**

Les liaisons entre les différentes aires de stationnements et la Cité sont inconfortables et peu qualitatives voire dangereuses. Les espaces piétons sont étroits, et s'effectuent le long de la voirie, ce qui provoque un encombrement permanent en période haute.



▲ Entrée du parking Delteil Porte Narbonnaise - doc. Follea Gautier

Une surfréquentation de l'entrée est, une gestion des flux non opérationnelle.

Aujourd'hui, 95% des visiteurs empruntent l'entrée est, soit la porte Narbonnaise, et seulement 5% empruntent l'entrée ouest, soit la Porte d'Aude. Cette dernière n'est pas suffisamment valorisée et son accès comporte une montée difficile.

La répartition du flux touristique est déséquilibrée, cette tendance sollicite et encombre certains espaces davantage que d'autres.

Les arrivées sont principalement en voitures et bus et peu par les modes doux : 3% par le train et 2% par les autres modes. Le nombre de bus est malgré tout assez important, soit entre 30 et 50 autocars par jour en haute saison.



▲ L'entrée ouest par la Place Saint Gimer - doc Google street view

Une visite standardisée.

Une présence commerciale excessive avec une profusion d'enseignes qui mettent à mal l'esprit de lieux, devenant l'essentiel de la découverte. Or, de nombreuses portes d'accès secondaires, et de rues pittoresques sont à découvrir en dehors du circuit de visite standard.

Le château comtal a reçu 500 000 visiteurs en 2015, un taux de fréquentation appuyé par un nouveau circuit de visite des remparts ouest, ainsi que par un nouvel espace d'accueil aménagé dans la barbacane du château. À ce jour, le château comtal représente la principale valeur ajoutée culturelle à la visite de la Cité.



En Cité, rue Cros Mayrevielle commerciale - doc. Helene Raynaud

Un lien entre la Cité et la Bastide peu valorisé, un coeur de Bastide discret, un aménagement du pôle Gare et Canal du Midi peu qualitatifs.

Malgré un potentiel important de visite hors la Cité, le circuit touristique moyen demeure standardisé et se limite essentiellement à la découverte du monument, sur deux à trois heures maximum. Seul 23% des visiteurs se rendent en Bastide, soit environ 430 000 personnes.

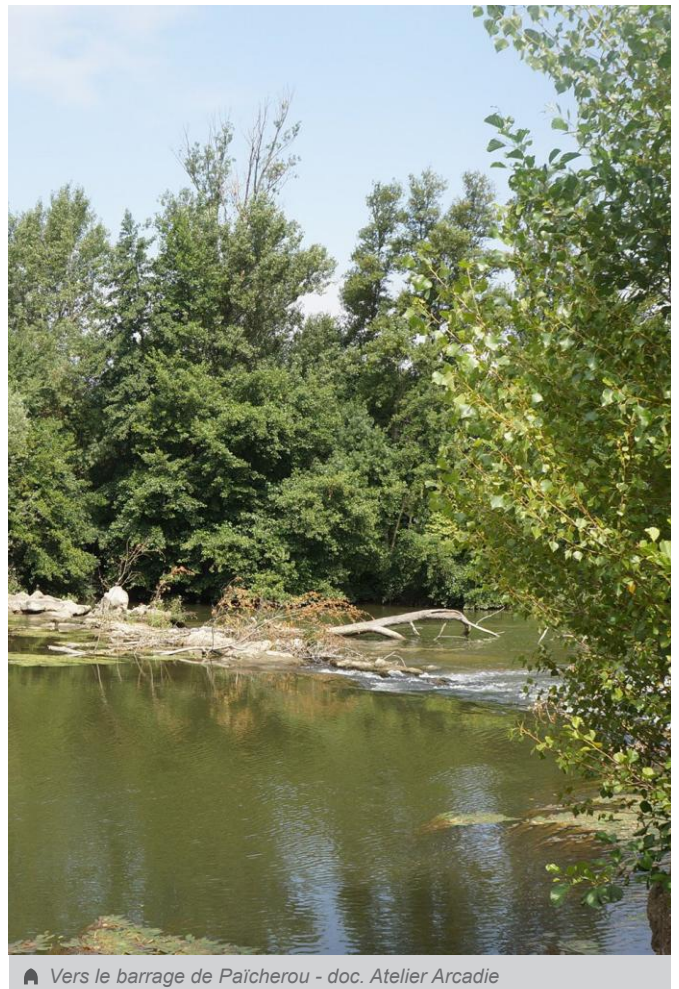


Liaison Cité Bastide à affirmer - doc. Heli11

Un espace rural en rive d'Aude et au sud Cité peu accessible.



Un patrimoine rural en covisibilité au monument - doc. A. Chollet



Vers le barrage de Païcherou - doc. Atelier Arcadie

4.2- LES ENJEUX DE L'OPÉRATION GRAND SITE

4.2.1 - L'OGS : UN ENJEU DE POLITIQUE CONCERTÉE

Les services de l'Etat au côté des acteurs du Grand Site favorisent la bonne adaptation du projet aux objectifs de développement durable. Les collectivités territoriales présentes dans le Syndicat Mixte oeuvrent toutes pour une réussite du projet aux différents niveaux : **intégration territoriale, respect des besoins des habitants, concordance entre les politiques publiques, programmation d'objectifs acceptables et compréhensibles.**

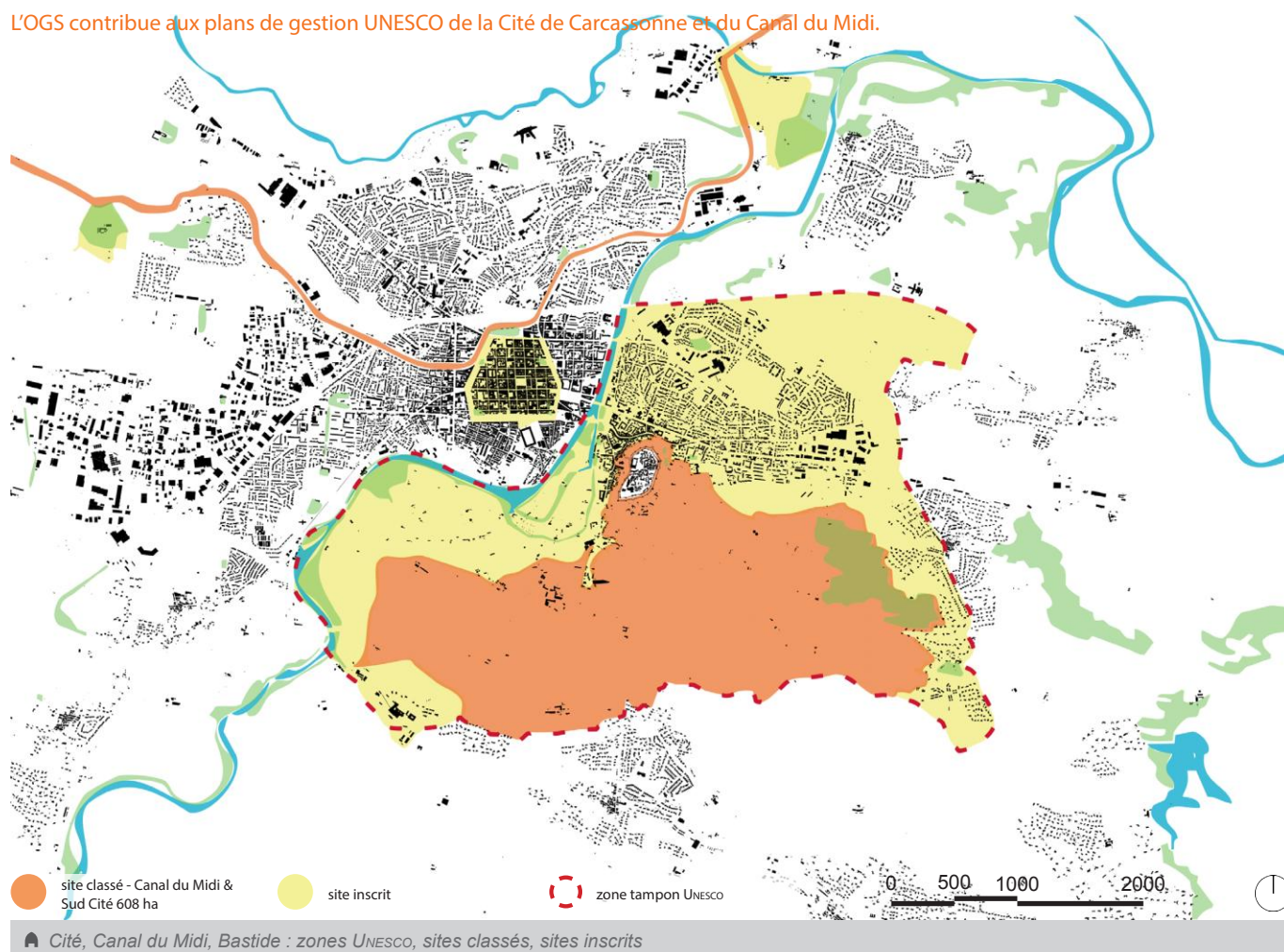
L'opportunité d'une politique globale sur le site de Carcassonne réunissant les différentes collectivités a très vite fait consensus. Les collectivités membres du Syndicat Mixte s'inscrivent toutes dans cette perspective d'un site préservé et renouvelé. L'évolution du projet depuis quelques années s'est surtout construit autour d'une nouvelle gouvernance et d'enjeux plus clairement établis et partagés. Tous les membres du Syndicat Mixte **partagent le diagnostic** faisant état du caractère dégradé des conditions d'accueil et de perception des patrimoines et abords du Grand Site. Le caractère exceptionnel du site et le niveau d'exigence qu'il faut y associer est à l'origine d'un accord sur le choix d'une Opération Grand Site. Ce patrimoine en effet tout à fait remarquable doit être préservé. Non seulement il est constitué un étendard pour toute une communauté locale mais cette reconnaissance patrimoniale qui va bien au delà des frontières nationales impose d'en garantir la pérennité avec un dispositif ambitieux.

Les membres ont une vision commune des perspectives pour le futur Grand Site. Ce projet attendu, marqueur d'une volonté politique partagée est aussi gage d'avenir pour la population locale. En effet les différentes dynamiques culturelles, associatives déjà présentes sauront faire vivre le Grand Site pour une meilleure assimilation des objectifs. Elles trouveront là les moyens de s'inscrire dans un renouvellement de leurs actions. Les acteurs économiques pourront également s'inscrire dans les valeurs que le Grand Site entend défendre. Cette synergie d'intérêts autour d'une meilleure maîtrise des enjeux grâce à un plan d'actions structuré et validé donne la voie à suivre pour quelques années.

Au delà de la garantie de préservation, c'est bien tout un territoire vivant qui saura s'organiser et se structurer pour un développement durable : activités agricoles locales qui trouveront là des nouveaux débouchés, espaces mieux pensés et mieux adaptés pour tous, désaisonnalisation et circulation générale apaisée, qualité des espaces et ouverture à la satisfaction des familles et des personnes à mobilité réduite. L'enrichissement du bien-être au quotidien pour les habitants de la Cité et ceux de la Bastide est aussi au cœur des préoccupations du programme de l'OGS. **Cette politique globale tisse le lien entre les habitants, le patrimoine, le tourisme et l'identité territoriale autour d'une histoire à révéler.** La vision touristique à terme s'organisera autour et avec les acteurs et la population locale.

4.2.2 - CONTRIBUER AUX PLANS DE GESTION DES BIENS UNESCO : LA CITÉ ET LE CANAL DU MIDI

L'OGS contribue aux plans de gestion UNESCO de la Cité de Carcassonne et du Canal du Midi.



4.2.3 - RÉGULER LES FLUX DE VISITEURS

Une mise en relation entre sites patrimoniaux à renforcer

Le Canal du Midi : Aujourd'hui la traversée de Carcassonne et l'ensemble port-gare-canal représente un grand enjeu patrimonial et touristique. Le lien entre les deux sites Unesco à travers des projets de médiation et de communication reste à faire. L'ensemble paysager que constitue ce linéaire est un repère patrimonial pour tout public. La conservation des ouvrages du port, de l'écluse simple et du pont Marengo, du pont-canal et de la double écluse de Fresquel est un objectif à poursuivre.

La liaison Cité - Bastide - Canal : c'est en effet tout l'entre-deux urbains qui représente un ensemble restant à reconquérir partant des faubourgs de la Cité, puis le Pont Vieux et la traversée de la Bastide ; aujourd'hui, seuls 20% des visiteurs passent le Pont- Vieux.



L'OGS a pour ambition d'appuyer et soutenir la vocation patrimoniale de Carcassonne et d'intégrer cette dimension dans son plan d'actions. Le Syndicat Mixte collabore d'ores et déjà à des actions culturelles conjointes. L'initiative partenariale d'une première exposition «les deux villes médiévales» avec le CMN, le CAUE et la Ville a été l'occasion de dresser une première ébauche d'une collaboration active autour du patrimoine.



L'OGS se coordonne avec le label « ville d'art et d'histoire » obtenu par la ville de Carcassonne, et qui prévoit trois axes de développement stratégiques, chacun proposant des actions ciblées et adaptées aux publics soit :

- > La protection et la mise en valeur du patrimoine sur tout le territoire communal.
- > La mise en cohérence des acteurs et des dispositifs pour des projets patrimoniaux transversaux.
- > Une politique culturelle et de médiation ambitieuse pour tous les publics.

Les vocations conjointes figureront dans un schéma d'interprétation patrimonial à venir, initié par le Syndicat Mixte.

Une appréhension d'ensemble de la Cité à favoriser

Des paysages rapprochés et lointains à valoriser : pour un maintien des paysages et vues sur la Cité.

La diversité des paysages autour de la Cité s'allie à la richesse du patrimoine qui anime le territoire. Ville haute, la Cité est construite sur une butte de grès. Son flanc ouest, plus abrupt, est longé par le fleuve Aude et sa plaine alluviale, alors que le flanc est se dessine dans une relation directe aux vignes, à la fois visuelle (depuis les remparts) et physique (valorisation potentielle de cheminements dans la vigne en lien avec la Cité).

Des enjeux de préservation du petit patrimoine rural

- > Nécessité de sensibiliser la population aux valeurs architecturales et paysagères de ce patrimoine rural.
- > Sensibilisation des acteurs agricoles en cours avec l'étude patrimoniale.



Des covisibilités fortes entre le monument et le petit patrimoine



Cartographie de l'inventaire des domaines, et du petit patrimoine rural

La place de la nature et de la biodiversité à retrouver

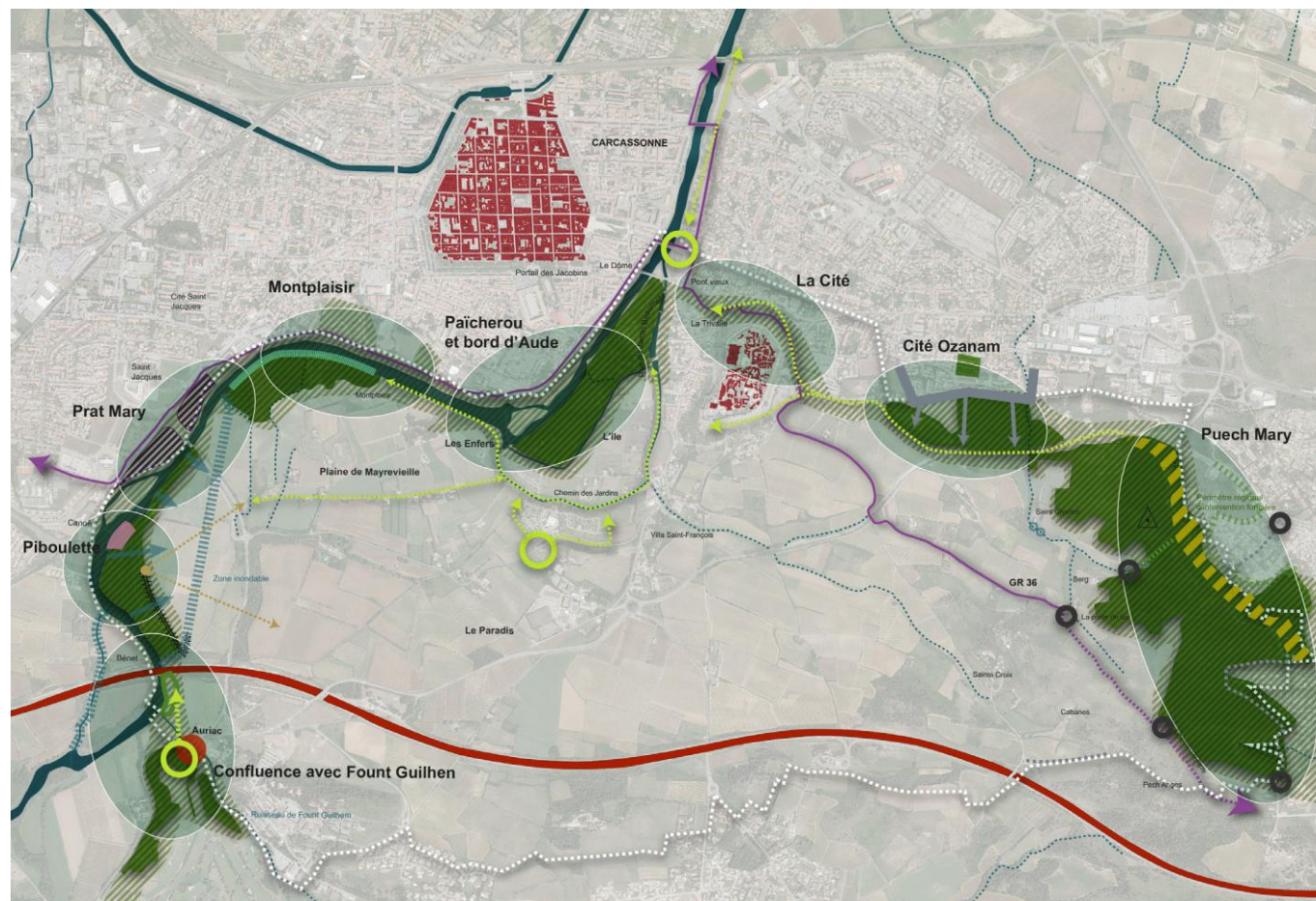
Trois ensembles paysagers et écologiques composent la trame verte du site : la forêt communale de Pech Mary ainsi qu'un réseau de haies.

L'espace boisé communal de Pech Mary, la ripisylve des bords d'Aude sur l'île, à Montplaisir et Piboulette, ainsi que le réseau des haies des espaces agricoles, composent l'essentiel d'une trame verte quelque peu fragmentée. La mise en relation de ces espaces pourrait s'opérer par la composition d'une lisière urbaine aux franges de la ville, en limite de l'écrin paysager du site ; véritable potentialité paysagère doublée d'un corridor écologique.

Une lisière urbaine qui s'étend de Puech Mary jusqu'aux rives de l'Aude à mettre en valeur

Cette lisière urbaine identifiée se décompose en 8 lieux emblématiques de Carcassonne du fait de leur intérêt paysager, social et environnemental : la confluence avec l'Aude et le ruisseau de Saint Guilhem, Piboulette, Prat Mary, Montplaisir, Paicherou et bord d'Aude, La Cité, Cité Ozanam, et Pech Mary.

Une fréquentation répartie à terme sur les espaces d'intérêts patrimoniaux naturels ou culturels - Bastide- Cité- Grand Paysage



▲ Perspective de la lisière urbaine - document Arcadie



▲ Les pechs boisés, les haies, les ripisylves, des espaces à recomposer autour d'une lisière commune - document Arcadie



Un patrimoine riche et varié, au-delà de la seule Cité : reconnu, car protégé, mais méconnu du grand public. Un patrimoine à protéger et à valoriser.

4.2.4 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET LES CONDITIONS DE VISITE

Un accueil à l'année à promouvoir et des infrastructures qui répondent aux besoins.

Les opérations de valorisation patrimoniale affirmées permettront d'appuyer des offres à l'année pour des publics plus variés et mieux ciblés. La régulation des visiteurs passe par des infrastructures générales qualitatives et des services au plus près des besoins : en particulier pour les familles, pour les enfants et les scolaires, pour les groupes. Au delà des enjeux de découverte du monument, un dispositif d'accueil professionnel est plus que nécessaire pour guider les visiteurs, les informer correctement et leur offrir une envie de découvrir l'ensemble des offres du territoire. L'accueil c'est aussi de la signalétique bien placée, des informations dématérialisées en amont de la visite, des facilitateurs d'accès et de découverte, du conseil et des prestations associées en relation avec les prestataires touristiques.

Des nouvelles conditions de visite doivent être promues pour éviter les encombrements permanents et permettent une découverte autre de la Cité et du Grand Site de manière générale. Des portes d'entrées diversifiées, des circuits thématiques, des horaires de visite avec encadrement adapté, des lieux d'interprétation du patrimoine, des animations mieux orientées.

Des identités à faire valoir, des mises en réseau à confirmer

Si le Département a développé une politique forte autour du Pays Cathare, l'OGS a vocation à être un maillon du réseau pour drainer et irriguer les publics vers d'autres sites fortifiés du territoire. Ainsi les sept forteresses de montagne qui témoignent d'un ensemble architectural représentatif des systèmes défensifs dit «philipiens» font partis de préoccupations de valorisation plus ambitieuses. En effet le projet d'extension de l'inscription sur la liste des biens Unesco de la Cité de Carcassonne aux forteresses de montagne est un enjeu fort territorial.

Au-delà des particularismes identitaires patrimoniaux, l'identité languedocienne, autour de l'occitan et des patrimoines immatériels, doivent être des éléments à prendre en compte dans la médiation vers les publics nationaux, scolaires ou touristiques. De nombreuses associations partenaires du projet pourront proposer des programmes à l'année tant pour les habitants que pour le public extérieur.



▲ Célébration traditionnelle - source Maison des Mémoires



▲ Stèle commémorative du compositeur carcassonnais Paul Lacombe - source Maison des Mémoires

4.2.5 - ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Carcassonne, un enjeu touristique national.

L'enjeu touristique de Carcassonne est aussi national, car vecteur d'attractivité sur les grands circuits de visite nationaux. La visite de la Cité s'inscrit dans un cadre plus large rayonnant autour des villes et sites UNESCO mais aussi considérant des destinations comme le grand Sud-Ouest avec l'Espagne ou le Sud de la France.

Dans cet esprit, la Cité est avant tout une étape d'un jour et non de séjour. Ceci est d'autant plus vrai pour les tour-opérateurs internationaux positionnés sur la clientèle de groupe.

S'il faut privilégier les clientèles de proximité potentiellement attirées par les offres ponctuelles de courts séjours thématiques, il ne faut pas négliger le fort impact des clientèles en hors saison de type seniors susceptibles d'acheter des séjours plus complets. Les offres familles avec enfants peu développées sont un axe particulier à travailler de même que l'offre scolaire de manière générale. Les classes patrimoine déjà présentes sur la Cité sont un atout à développer.

Des enjeux économiques et touristiques larges.

> Un ratio de dépenses faible par visiteur actuellement soit 57.52 euros /jour en hébergement marchand. Le taux de fréquentation des étrangers très important (50%) n'induit pas une consommation en relation comme on peut le trouver sur d'autres grands sites. L'offre doit être reconsidérée pour satisfaire la demande des visiteurs.

> Une fréquentation qui s'élève à 62% de primos visiteurs, et qui souligne une fidélisation relativement faible.

> Une économie locale qui est fortement liée au tourisme soit aux environs de 25% de son PIB avec plus de 300 entreprises touristiques et d'autres secteurs profitant largement et indirectement de cette manne : l'agriculture en général, et les secteurs du commerce et des services.

La Cité pèse plus de 46 millions d'Euros de chiffre d'affaire annuel à elle seule avec 146 établissements (étude CCI de 2011) pour 690 à 700 salariés en haute-saison et 450 à 490 les personnes présentes à l'année.

Les restaurants et bars pèsent pour 48% du Chiffre d'affaire de la Cité

Un très forte saisonnalité de la consommation touristique



Châteaux de Lastours - source Département de l'Aude



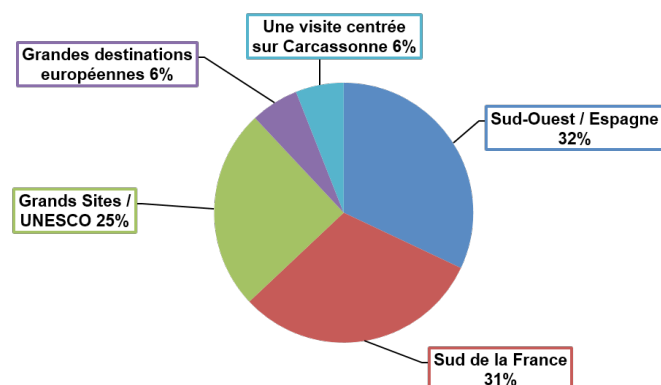
Châteaux de Peyrepertuse - source aude.tourisme.free.fr



Châteaux de Montségur - source cheeky photography

La Cité de Carcassonne, au coeur d'un ensemble de circuits touristiques:

Des approches diverses



4.3- LE PÉRIMÈTRE EN LIEN AVEC LES ENJEUX

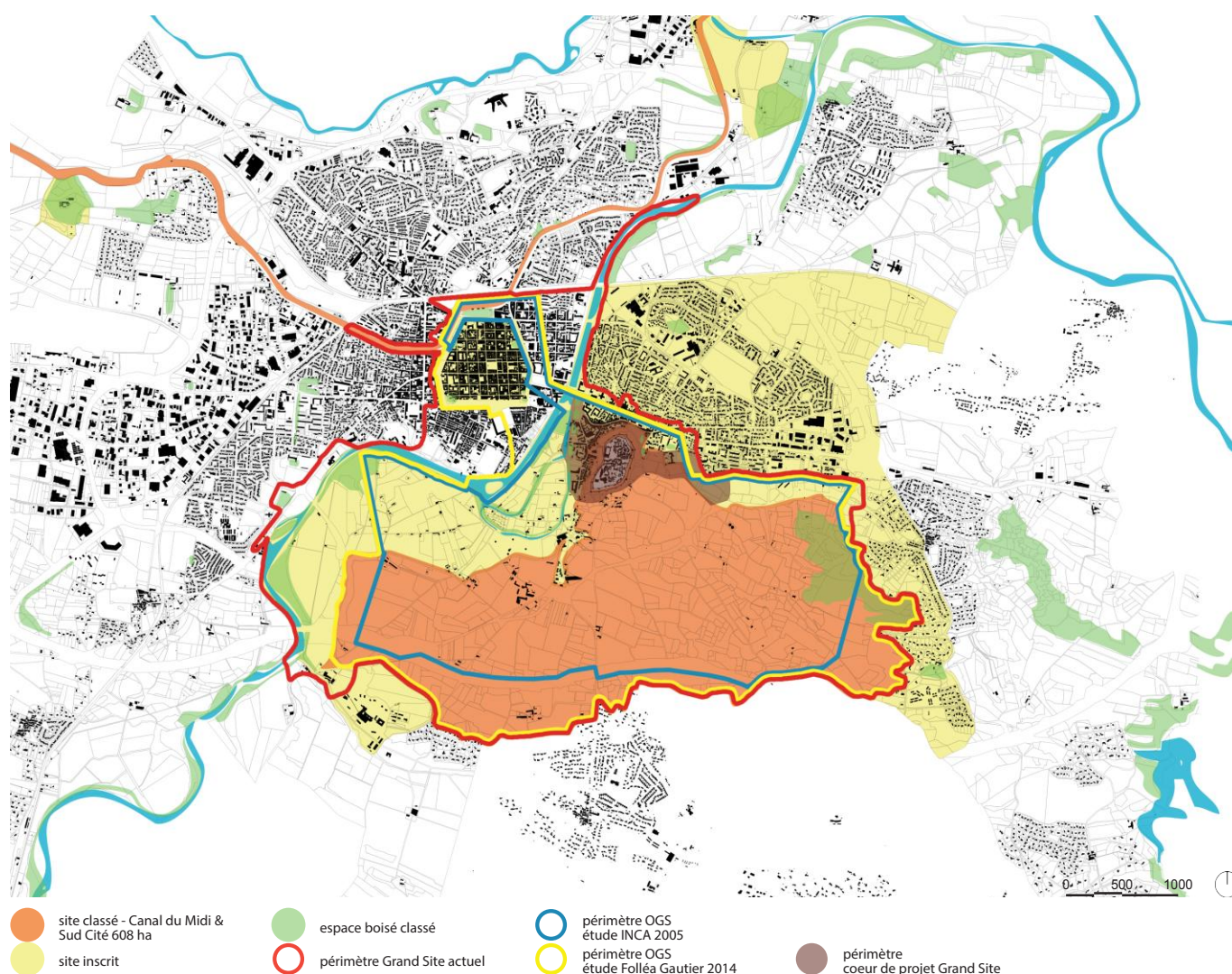
Couvrant 1.170 hectares, le Grand Site Cité de Carcassonne comprend à la fois un secteur urbain en coeur de ville, ainsi qu'un secteur rural, celui du site classé des abords de la Cité sur 608 hectares.

Il prend en compte les éléments patrimoniaux essentiels de la ville de Carcassonne :

- > la Cité inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco (11 hectares)
- > les espaces agricoles en site classé aux abords de la Cité (608 hectares)
- > l'île et les berges de l'Aude en site inscrit (32 hectares)
- > la Bastide Royale en secteur sauvegardé (35 hectares)
- > le Canal du Midi également inscrit au patrimoine mondial en traversée de Carcassonne sur une portion urbaine dans un premier temps et de manière plus élargie en fonction des processus de négociation en cours sur la gestion et les projets liés au Canal.

Aussi, la part de secteur dit « paysager » est plus importante que la portion urbaine qui représente environ 245 hectares, soit 20% du périmètre Grand Site. Ce dernier est composé essentiellement des ensembles naturels du Grand Site à hauteur de 80%, soit : une portion de l'aire classée du Canal du Midi, le grand paysage classé, l'île et les bords d'Aude en secteur inscrit.

Le Grand Site est un ensemble patrimonial de premier intérêt avec un paysage de la Cité, « oeuvre conjuguée de l'homme et de la nature », qui s'inscrit dans une relation singulière avec le monument dans une zone tampon Unesco à préserver.



Le périmètre Grand Site et ses évolutions, et le périmètre Coeur de Projet OGS.

Un périmètre Grand Site fondé sur le site classé et le site inscrit des abords de la Cité

Le contour du périmètre OGS se fonde en premier lieu sur la limite Sud du site classé ; puis il suit la limite Est du site classé le long de l'arborétum de Pech Mary et se poursuit jusqu'à inclure l'échangeur de la Cavayère.

Il se retourne, longeant la lisière urbaine du quartier Ozanam, incluant l'aire de stationnement de délestage duquel il rejoint l'Avenue du Général Leclerc tout en intégrant les parcelles qui la bordent.

Le périmètre remonte le long des berges de l'Aude jusqu'à récupérer la chaussée Saint Jean.

Positionné entre le secteur sauvegardé de la Bastide et le fleuve Aude, le quartier du Palais a été inclus pour amender la fonction de liaison, ainsi que pour harmoniser les contours du périmètre en évitant les zones exclues.

Le périmètre se poursuit le long du chemin de fer jusqu'au pôle Gare - Port du Canal.

L'intégralité du secteur sauvegardé de la Bastide, centre urbain historique de la ville, est comprise dans ce périmètre, et rentre dans une logique de liaison des secteurs classés et inscrits Monuments Historiques.

Le périmètre redescend ensuite vers les berges de l'Aude pour inclure l'aqueduc Pitot Cailhau et les domaines suivants : Prat Mary, La Nouvelle Providence, et Auriac. Le site de l'ancien hôpital est exclu du périmètre en tant que propriété de l'Etat non encore affectée à un quelconque projet.

Positionnés entre la Bastide et le fleuve Aude, le quartier des Capucins a été également inclus pour son rôle de transition entre ces deux espaces, ainsi que pour harmoniser les contours du périmètre en évitant les zones exclues.

Un périmètre dont les contours ont été reprecisés

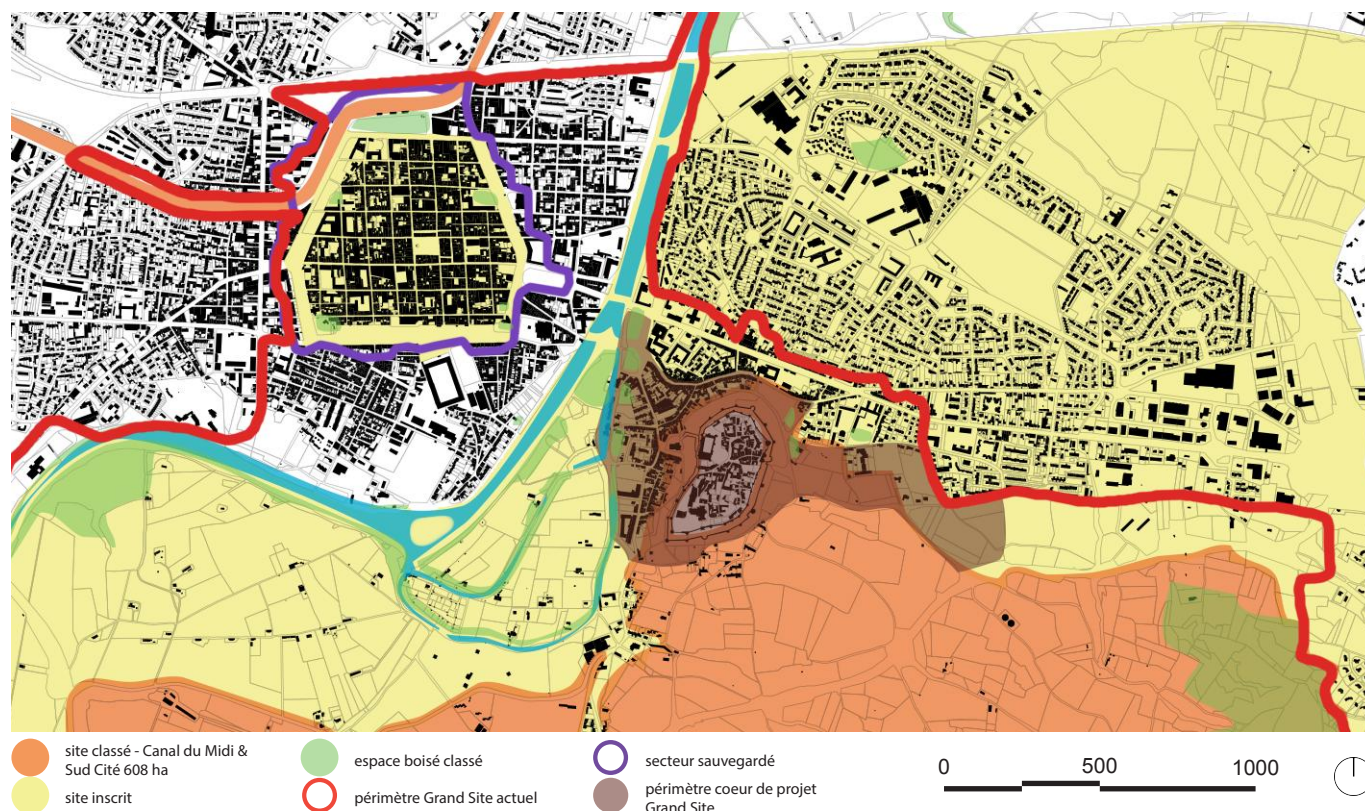
Le périmètre intègre désormais le Canal du Midi dans sa portion urbaine dans une première phase. Au Sud, sur la zone agricole, il est étendu vers l'Ouest jusqu'en bord d'Aude, comprenant ainsi le domaine de la Nouvelle Providence et le domaine d'Auriac. il répond aux enjeux de relation paysage-monument mais s'inscrit aussi dans une cohérence patrimoniale et urbaine entre Cité et Bastide- Canal du Midi et grand paysage.

Un périmètre « Coeur de projet » pour une identification des priorités

La nécessité d'une intervention phasée dite « OGS1 » coeur de projet est le fruit d'une concertation afin de délimiter les actions qui semblent les plus urgentes.

Les interventions sont priorisées en OGS1 de 2015 à 2020 en « Coeur de projet » et sont centrées sur :

- > La Cité : intra-muros et extra-muros
- > La porte Narbonnaise et les aménagements en relation
- > La Porte d'Aude (place Saint Gimer et montée à la Cité)
- > La Rive Droite de l'Aude
- > La gestion des flux en général (parkings et signalétique, gestion temps réel des disponibilités, navettes)



▲ Les périmètres patrimoniaux, le périmètre Grand Site, et le périmètre Coeur de Projet OGS.



A photograph of a park scene with people walking on a path near a pond, overlaid with a large orange rectangle containing text.

5
LA RELANCE
DE L'OPÉRATION GRAND SITE
EN 2012

5 - LA RELANCE DE L'OPÉRATION GRAND SITE EN 2012

Depuis 2012, cette démarche a été relancée et le projet s'est affirmé grâce à une dynamique collaborative avec tous les acteurs : Etat, collectivités, acteurs privés et publics, associations, habitants. Depuis l'inscription de la démarche comme enjeu local en 1998, les collectivités locales ont fait évoluer le niveau de projet et la gouvernance.

D'un projet centré sur l'accueil à la Cité avec une gestion de flux plus opérationnelle, l'on est arrivé à considérer l'espace Grand Site comme faisant système pour amender une politique globale d'intervention. Elle s'appuie sur les politiques publiques, les documents de cadrage opérationnels (SCOT, PLU, PNROAD, PDU), les différentes chartes (signalétique, règlement d'occupation des terrasses, enseignes), les contraintes réglementaires (PPRI, PRIFF).

Ce qui prime donc c'est bien l'adaptation du projet avec son territoire d'application et la lisibilité du périmètre au regard du public accueilli. C'est bien la dimension patrimoniale et paysagère qui justifie le projet d'intervention prenant en compte les voies d'accès, les arrivées sur le Grand Site, les éléments patrimoniaux à mettre en valeur, le paysage et le lien entre la géographie du site et les évolutions d'implantation humaines.

Cela explique que le périmètre aussi a évolué dans cet objectif de lisibilité générale et de compréhension de l'esprit des lieux. Cette dynamique nouvelle s'est concrétisée par une évolution des statuts du Syndicat Mixte, par une meilleure synergie entre les interventions publiques sur l'enjeu de Carcassonne. Tout ceci explique l'évolution du projet autour d'une concertation réactualisée avec les membres et les instances privés et publiques, les habitants.

5. 1 - UN OUTIL AU PROFIT DU TERRITOIRE

La démarche Grand Site en tant que démarche de développement durable est adaptée aux problématiques carcassonnaises. Si elle a évolué par son inscription au code de l'environnement, elle permet une approche systémique favorable pour allier préservation et développement. Les acteurs du Grand Site de Carcassonne qui reconnaissent la complexité à travailler dans le contexte structurel difficile de Carcassonne (contraintes urbaines et contraintes d'un site naturel classé et inscrit avec de forts enjeux économiques, de nombreux acteurs avec des intérêts divergents) trouve dans la démarche Grand Site un allié incontestable. Les instances de dialogue et de concertation en place permettent ces échanges de point de vue sans perdre pour autant les objectifs clairement établis. Les valeurs du Grand Site ainsi défendues peuvent être mieux comprises et les solutions plus adaptées au contexte touristique et patrimonial en place.

Les attendus du label Grand Site de France

Le label « Grand Site de France » est attribué par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. Il est subordonné à la mise en oeuvre d'un projet de gestion, et de mise en valeur du site répondant aux principes de développement durable.

Les principales étapes de l'OGS en résumé

- 18 décembre 1998 :
Accord du ministère en charge des sites pour la mise en œuvre d'une Opération Grand Site pour les abords de la Cité de Carcassonne
- 21 juin 1999 :
Création du comité de pilotage de l'OGS
- Avril 2000 :
Première étude diagnostic et programmation d'aménagement
- 28 janvier 2003 :
Création du Syndicat Mixte Opération Grand Site
- 2004 :
Première étude de fonctionnement du site par le cabinet Inca
- 2008 :
Rejet par le ministère
- 29 décembre 2012 :
Transformation du Syndicat Mixte d'études en Syndicat Mixte de maîtrise d'ouvrage
- 2013 :
Recrutement d'un chef de projet et d'un responsable administratif
- 2013 :
Actualisation de l'étude Inca par le groupement d'études Follea-Gautier, Maîtres du Rêve, Guildo Balduini, INfra Système.
- 20 Avril 2015 :
Validation du schéma de fonctionnement en Conseil Syndical
- 13 Avril 2016 :
Validation du plan d'action en Conseil Syndical

Le label atteste que le gestionnaire préserve les qualités paysagères, naturelles et culturelles du site, veille à ce que la fréquentation touristique reste compatible avec le caractère patrimonial du site et les conditions de vie des habitants. Enfin travaille de façon concertée avec les partenaires.

À ces fins il est engagé un plan d'actions qui répond aux enjeux et traite prioritairement : les enjeux paysagers et l'accueil du public en matière de stationnement, de circulation et d'accès, le fonctionnement du site en matière d'accueil touristique et de découverte et interprétation du site ainsi que l'appui aux filières économiques.

L'Etat et le réseau des Grands Sites veillent au respect du cadre de la démarche, et accompagnent le Syndicat Mixte jusqu'à atteindre les objectifs visés.

Favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants

Au regard de la protection, les membres du RGSF sont très fortement attachés à une approche globale de la protection de ces paysages, intégrant aussi bien la biodiversité, le patrimoine historique et culturel que les pratiques sociales et économiques qui façonnent le Grand Site.

« Il existe une voie qui concilie la protection du patrimoine et le maintien de son caractère vivant, ouvert et accueillant.

C'est ce que recherche le Réseau des Grands Sites de France (RGSF), en excluant la banalisation, la dégradation ou la destruction des paysages remarquables, mais aussi la désertification de ces lieux qui, pour la plupart, sont historiquement habités.

L'habitant du site est l'un des acteurs fondamentaux dans la réussite de la démarche Grand Site de France »

Extrait document cadre les valeurs communes des Grands Sites de France

L'action des membres du Réseau des Grands Sites de France (RGSF) qui fédère les collectivités gestionnaires de Grands Sites de France labellisés ou en projet, s'inscrit dans le cadre de la politique des Grands Sites de France.

De portée nationale, cette politique associe l'Etat et les collectivités locales en faveur de la protection, la gestion et la mise en valeur de sites exceptionnels pour leur paysage, protégés au titre de la loi de 1930 et de forte notoriété. Elle s'est formalisée de façon progressive depuis 30 ans, avec pragmatisme, s'appuyant sur l'expérience concrète mise en oeuvre sur le terrain par l'action complémentaire d'une part de l'Etat, à l'origine de cette politique et détenteur du rôle régalien et, d'autre part, des collectivités qui, dans la diversité des situations des territoires, assurent la gestion des Grands Sites.

Les principes, objectifs et outils de cette politique, auxquels souscrivent les collectivités concernées, sont formalisés dans le « Document de référence pour la politique des Grands Sites de France », élaboré par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en partenariat avec le RGSF.



● 14 Grands Sites de France

Aven d'Orgnac	1
Baie de Somme	2
Bibracte-Mont Beuvray	4
Camargue gardoise	5
Les Deux Caps Blanc-Nez, Gris-Nez	14
Marais Poitevin	16
Massif du Canigó	18
Pointe du Raz en Cap Sizun	23
Pont du Gard *	24
Puy de Dôme	25
Puy Mary - Volcan du Cantal	26
Sainte-Victoire	21
Saint-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault **	29
Solutré Pouilly Vergisson	28



Le label Grand Site de France est décerné par l'État, au gestionnaire du Grand Site, pour six ans. Il vient reconnaître que son action est conforme aux principes du développement durable.

● 26 sites en projet

Anse de Paulilles.....	37
Cap d'Erquy - Cap Fréhel	6
Cirque de Navacelles ***	7
Cirque de Sixt Fer à Cheval	8
Cité de Carcassonne *	9
Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian	15
Domaine du Rayol, Le Jardin des Méditerranées	10
Dune du Pilat	11
Dunes de Flandre	40
Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort.....	17
Falaises d'Étretat, Côte d'Albâtre.....	3
Gorges de l'Ardèche	35
Gorges du Gardon	32
Gorges du Tarn, de la Jonte et des causses ***	12
Gorges du Verdon	13
Iles Sanguinaires - Pointe de la Parata	34
Massif des Ocre.....	39
Massif duaire de Gâvres-Quiberon	19
Pointe des Châteaux	22
Presqu'île de Giens, Salins d'Hyères.....	38
Rocamadour **	27
Vallée de la Clarée et Vallée Étroite	30
Vallée de la Restonica	36
Vallée de la Vézère *	33
Vallée du Salagou et Cirque de Mourèze	31
Vézelay *	41



* site du patrimoine mondial - ** site du patrimoine mondial au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle
*** site faisant partie du Bien Causses et Cévennes, paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen, inscrit au patrimoine mondial

5.2 - LA DYNAMIQUE DE RELANCE DE L'OPÉRATION GRAND SITE DEPUIS 2012

5.2.1 - L'installation d'une nouvelle gouvernance

Le Syndicat Mixte un organe de gestion coordinateur

Il s'est constitué le 28 janvier 2003 et regroupe la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, le département de l'Aude, la Communauté d'Agglomération et la ville de Carcassonne.

De type Syndicat Mixte fermé, ses statuts ont évolué en 2012, pour se transformer en Syndicat Mixte de maîtrise d'ouvrage pour l'Opération Grand Site, répondant ainsi à la demande du Ministère de l'Environnement.

Le syndicat mixte, une structure de gestion pérenne

Structure de coordination et de gestion du Grand Site, il valide en comité syndical les décisions sur les opérations et actions à entreprendre, les moyens humains et financiers. Il s'appuie sur le comité de pilotage du Grand Site. Une équipe a été constituée et regroupe un chef de projet recruté en octobre 2012, une responsable administrative depuis fin mai 2013 et plus récemment un architecte chargé de mission projet depuis septembre 2014.

Une structure de gestion opérationnelle

> Le comité de pilotage

Il accompagne le projet global pour le Grand Site et pré-validate les orientations stratégiques et actions à mettre en oeuvre. C'est le lieu d'information et d'échanges avec les divers maîtres d'ouvrage qui permettent de rendre compte collectivement des avancées de chacun. Il se compose des membres du Syndicat mixte, du comité technique, des services de l'Etat, des collectivités, partenaires et associations représentatives concernées, et les chambres consulaires.

> Le comité technique

C'est l'instance de travail pour le suivi et la concertation des ateliers thématiques. Il permet la préparation des comités de pilotage et comités syndicaux. Il est composé de structures membres du syndicat, de la DREAL, du STAP. C'est un lieu de débat technique et d'échanges avec les services de l'Etat. Le programme de l'Opération Grand Site est mis en oeuvre sur le territoire par ses membres en tant que maîtres d'ouvrage.

> Des partenariats actifs

Des ateliers thématiques de suivi et de concertation sont élargis aux partenaires locaux et des groupes sont institués : acteurs concernés par la thématique et personnes ressources : sur le patrimoine, le tourisme et développement durable, le paysage et l'environnement, la Cité, l'urbanisme. Ainsi sur le patrimoine, un groupe consultatif actif travaille à l'élaboration du schéma d'interprétation patrimoniale

> Des instances participatives

les ateliers thématiques : ils permettent aux acteurs de s'exprimer sur les sujets les concernant : patrimoine, Cité, paysage, économie touristique, urbanisme. Ils sont organisés selon les projets en cours et actionnés en fonction des besoins.

Le Conseil de la Cité : une instance permettant de réfléchir à la gestion des problématiques liées spécifiquement à la Cité. Il regroupe les habitants et les commerçants, les institutionnels et prépare les grandes mutations envisagées dans le projet. Des représentants de chaque instance sont nommés et constituent le comité directeur.

La participation des habitants : les habitants sont largement associés par différents biais : site internet et communication, appel à contribution sur le projet.



Atelier participatif du 22 juin 2015 sur la thématique de l'économie productrice de paysage.

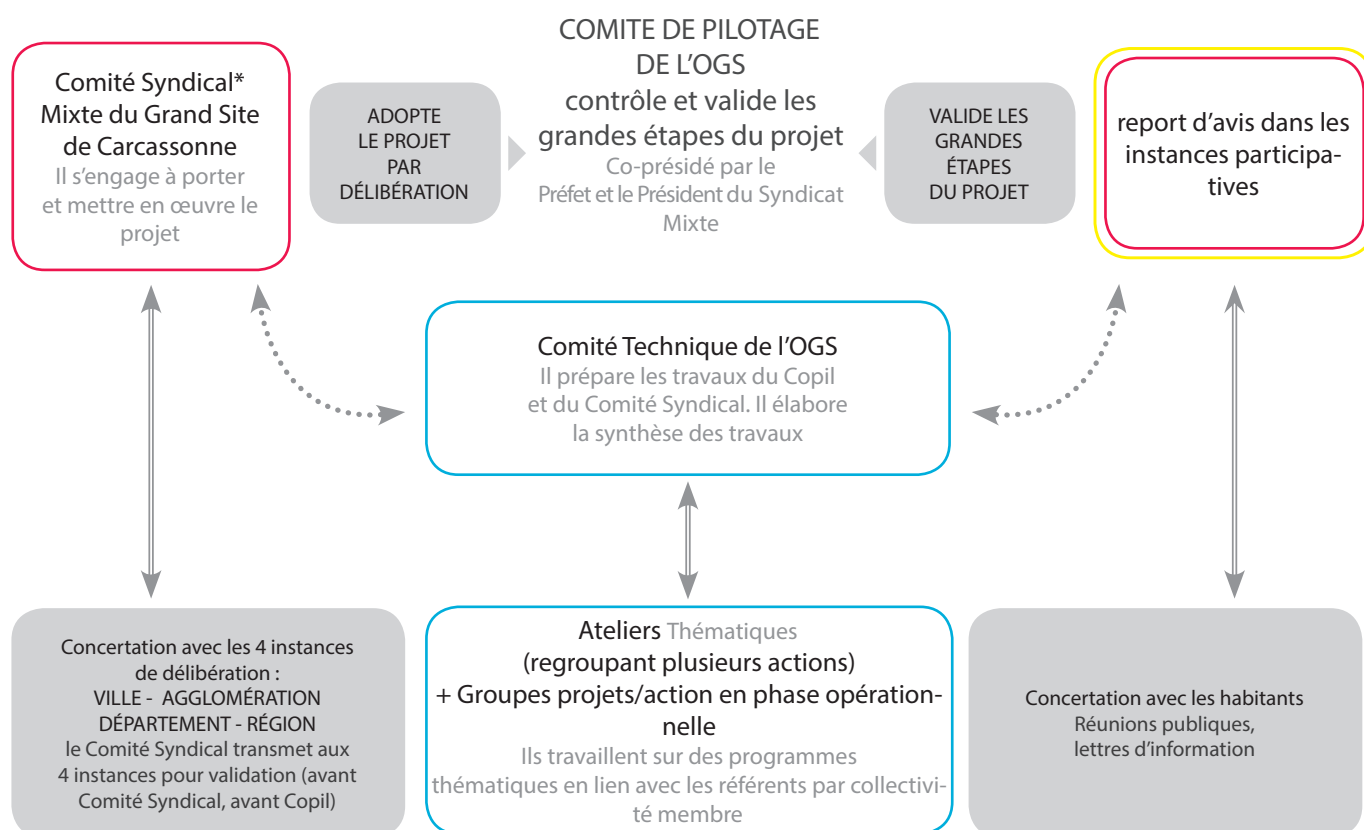
5.2.2 - Une ossature de gouvernance expérimentée

L'ossature de la gouvernance du projet répond aux enjeux internationaux du Grand Site Cité de Carcassonne en s'appuyant tant sur les instances privées que publiques tout en interpellant les carcassonnais. A ce titre l'expérience inédite conduite avec l'appui du CNRS nous permettra d'apprécier l'intégration des deux cœurs UNESCO de la ville dans le ressenti des habitants.

Cette ossature expérimentée depuis trois ans a permis de construire un modèle opérationnel qui semble adapté au Grand Site de Carcassonne que ce soit en mode préprogramme ou en mode projet. Ainsi le syndicat mixte assure la coordination animation de tout le processus projet et mets en place les groupes de travail et de suivi. La conduite d'opération est assurée par la maîtrise d'ouvrage en relation avec le syndicat mixte. Celui-ci fait en sorte d'associer dans **un groupe projet** les différents instances parti-prenantes. Les montages financiers et la **programmation financière** des opérations est préparée par le syndicat mixte et proposée en conseil syndical. Les différentes collectivités membres la présente dans leurs assemblées respectives pour validation. Un suivi financier est réalisé par le Syndicat Mixte et transmis au service de la DREAL lors d'une réunion annuelle de bilan ainsi qu'aux collectivités. Un budget consolidé est produit chaque année.

Aussi ce modèle a vocation à être reconduit sur les phases opérationnelles du projet. Les modes de suivi et d'évaluation restent à établir. Ainsi il est envisagé un **groupe de travail restreint** et transversal permettant d'apprécier les travaux en cours et l'état des lieux du projet.

GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT DE L'OPÉRATION GRAND SITE



5.2.2 - Une connaissance du territoire approfondie, base de l'action engagée

Des études et analyses préalables :

Le Syndicat Mixte a engagé depuis la relance de l'OGS fin 2012 différentes études stratégiques :

> **L'étude de réactualisation du schéma de fonctionnement et plan d'actions** avec le groupement Follea Gautier- Maitres du Rêve - Guildio Balduini et Infra Services. Cette étude engagée en février 2013 sur plus d'un an a permis d'animer le processus projet y compris la concertation habitants. Soit au final plus de 3 comités de pilotage et 6 comités techniques et 8 ateliers thématiques. La concertation a permis de confirmer le plan d'actions au fil de l'eau avec l'ensemble des partenaires. Les habitants ont été sollicités pour donner leur avis à travers une plateforme internet dédiée. Ils ont été également associés et invités à donner leur avis dans les ateliers thématiques.

> **L'étude paysagère, économique, environnementale et patrimoniale, ile et bord d'Aude et Grand Paysage :**

Cette étude conduite par le groupement Arcadie, Rivière Environnement, Blezat Consulting depuis mars 2015 a permis de mettre en lumière les composantes et dynamiques d'évolution paysagères, agricoles du site classé et abords du fleuve Aude jusqu'en lisière urbaine. L'étude en cours va permettre de travailler à un schéma directeur avec plan d'actions pour une meilleure valorisation et préservation des ensembles paysagers tout en mobilisant sur une nouvelle dynamique agricole et patrimoniale. Il est par ailleurs prévu une phase d'étude jusqu'à l'Avant-Projet Sommaire (APS) sur l'île et les bords d'Aude pour une meilleure maîtrise des projets sur ce secteur stratégique. L'étude devrait se terminer fin 2016.

> **L'étude de faisabilité et de programmation de l'accueil touristique sur le Grand Site :**

Le cabinet Maitres du Rêve a été retenu pour animer et mettre en oeuvre la programmation architecturale sur les sites d'accueil du Grand Site. Au delà c'est aussi toute l'organisation touristique qui est concernée à travers une hiérarchisation des types d'infrastructures à retenir sur les portes d'entrées et cheminements du Grand Site. L'idée est aussi d'innover sur des outils d'information connectés permettant un retour vers le territoire plus efficace et un moindre coût pour les collectivités territoriales. Lancée en fin d'année 2015, elle devrait se terminer en juin 2016.

> **L'étude de déplacement et services associés à la gestion des flux avec plan de circulation :**

Cette étude importante pour le dimensionnement des parkings et des services associés dans l'optique d'une bonne gestion des flux et de l'accueil des visiteurs a démarré fin 2015. Le service stationnement de la ville et l'EPIC transport de Carcassonne Agglo vont travailler ensemble pour définir une politique de gestion pertinente. Les aspects de mutualisation des services seront examinés ainsi que la forme juridique que pourrait prendre cette mutualisation. Le plan de circulation sera conduit en relation avec les résultats de l'étude.

> **L'étude patrimoniale sur le site classé et inscrit**

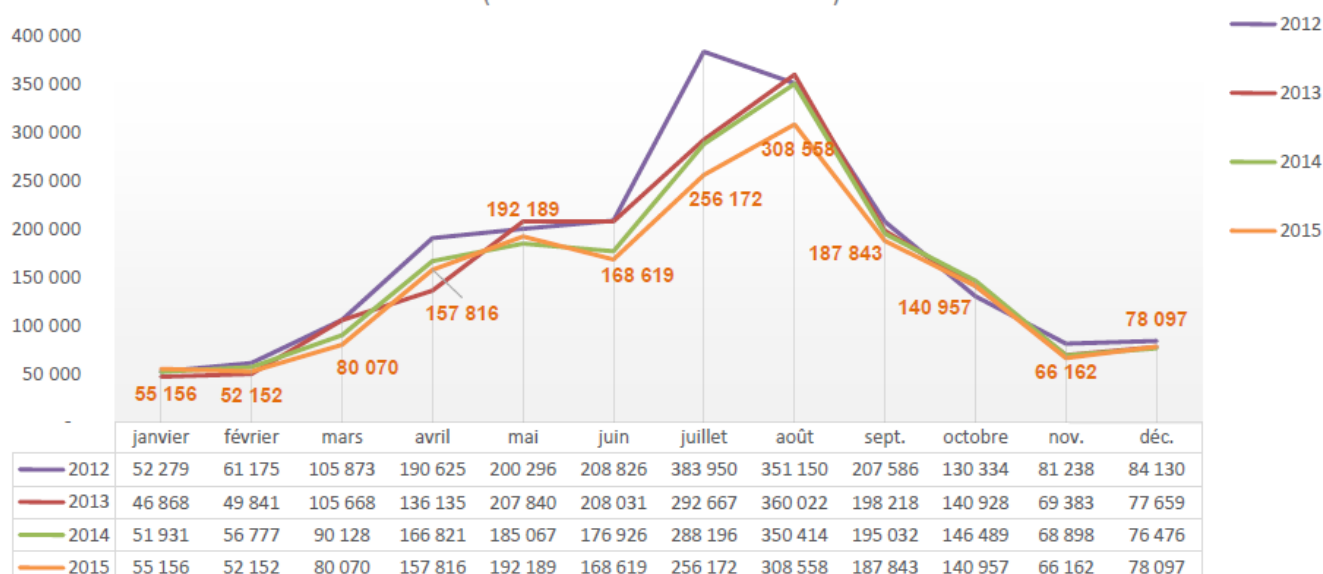
L'objectif étant la prise en considération des qualités architecturales et paysagères d'un patrimoine rural bâti non révélé, mais pourtant présent sur le site. Par intérêt stratégique et pédagogique, le petit patrimoine rural bâti du site a été dissocié selon deux catégories distinctes. D'une part les domaines, forme architecturale qui structure un lieu d'habitation permanent ainsi qu'un lieu d'exploitation ; d'autre part le petit patrimoine rural bâti isolé qui concerne essentiellement des loges de vignes, des ouvrages hydrauliques, des pigeonniers, et des murets, disséminés à travers le territoire.

Des outils d'observation mis en place depuis fin 2012

Depuis 2012 et en partenariat avec l'ADT Aude, sont effectués des analyses de fréquentation sur les points d'entrée du Grand Site.

Des éco-compteurs sont installés à l'entrée de la Cité Porte Narbonnaise, à la Porte d'Aude et à l'entrée du Pont Vieux. Ces données sont ensuite proratisées sur les trois catégories de publics : excursionnistes, locaux, touristes. Sur cette base le volume journalier, mensuel et annuel est maintenant apprécié de manière précise. Soit une baisse de - 300 000 visiteurs en 3 ans.

**Nombre de visiteurs touristes et excursionnistes à la Cité médiévale de Carcassonne
(Pont Levis + Porte d'Aude)**



Un plan d'actions qui prend en compte les contraintes des collectivités territoriales

Si le plan d'actions est volontairement prévu sur deux plans quinquennaux, il répond de manière réaliste aux conditions conjoncturelles des collectivités. Des investissements programmés sur 10 ans à 15 ans et réfléchis dans le cadre des priorisations OGS 1 et OGS2 permettant de s'adapter aux moyens financiers des partenaires.

5.2.4 - Des actions de préfiguration déjà réalisées

Dans l'attente du projet global des actions de nettoyage et d'expérimentations ont été lancées.

Ces réalisations concrètes sur le territoire du Grand Site sont à considérer comme des premières phases de travaux à réexaminer dans le cadre du projet de l'OGS.

En 2012, réfection de la calade des lices hautes, et engazonnement des accotements.



🏰 Lices hautes : AVANT



🏰 Lices hautes : APRÈS

En 2012, la place du Prado et la place des citadins ont été nettoyées, et un nouveau revêtement a été réalisé.

Depuis, elles sont en attente du programme définitif qui sera mis en oeuvre par l'Opération Grand Site.



🏰 Place du prado: AVANT



🏰 Place du prado, les nouveaux revêtements : APRÈS



🏰 Place des citadins : APRÈS



🏰 Mise en place d'une nouvelle signalétique

Des actions engagées au titre de l'OGS

La signalisation de liaison Cité Bastide est en cours de réalisation : le programme comprend des Relais d'Informations Services (R.I.S) et de la signalisation patrimoniale sur les sites d'intérêts de la ville et de la Cité. L'étude diagnostic de mobilier urbain pour la Cité de Carcassonne fin 2013. Cette étude a permis d'analyser l'état des lieux du mobilier (corbeille, jardinière, signalétique, éclairage, bancs) sur l'ensemble de la Cité intra-muros et de donner des préconisations d'ensemble avec programme de renouvellement à intégrer dans les actions OGS.

Actions prévues 2016 : le dégagement des voitures des douves de la Cité et leur repositionnement sur les parkings Tripier et Delteil. La fermeture de l'aire de camping-cars au parking de délestage et la création d'une nouvelle aire au camping municipal.

Des actions de médiation Grand Site

- > Une charte graphique du Grand Site en relation avec les composantes du Grand Site.
- > Une communication grand public et des animations Grand Site.

Un logo-type de référence avec l'association de « projet Grand Site ».

Il s'inspire des entités constitutives du Grand Site. A terme il devra évoluer vers une représentation plus stylisée en lien avec la charte des labellisés «Grand Site de France».



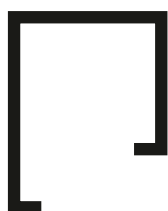
Les déclinaisons avatar et entités



Plan de la Bastide



Le journal du Grand Site - www.grandsite-carcassonne.fr



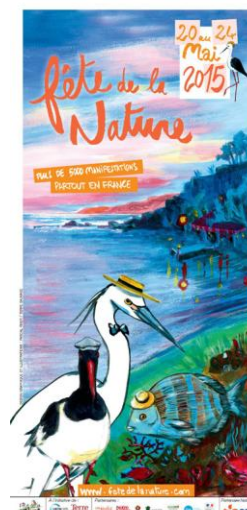
Remparts et fortifications



Canal, vallée de l'Aude et ponts



Des événementiels Grand Site



Fête de la Nature 2015



The background of the page is a photograph of a landscape. In the foreground, there are rows of vineyards with leaves in shades of red, orange, and yellow, suggesting autumn. In the middle ground, there are green trees and a grassy field. In the background, a large stone castle with several conical-roofed towers is visible on a hill. The sky is a pale, hazy blue.

6 LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LE PROGRAMME

6 - Les orientations générales et le programme

6.1 - LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La stratégie choisie pour mettre en oeuvre le projet OGS de Carcassonne s'appuie sur les conclusions du diagnostic et de la concertation engagée. Ont été identifiées trois orientations stratégiques pour finaliser un projet cohérent de valorisation du paysage et d'amélioration de la préservation du Grand Site tout en maîtrisant la fréquentation.

6.1.1 - Orientation 1

Améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet

Cité, et Porte Narbonnaise :

La poursuite de l'amélioration qualitative des aménagements et équipements existants en Cité et Porte Narbonnaise, adaptée aux différents publics et usagers (visiteurs, résidents, commerçants...) représente un des objectifs prioritaires du projet OGS. Pour être en capacité de gérer la fréquentation actuelle et future, le Grand Site doit se donner les moyens de diffuser sur l'ensemble des patrimoines présents à Carcassonne, au moyen de la mise en valeur de l'écrin du monument historique, de l'attractivité d'offres culturelles et touristiques et de la gestion des aires de stationnements. Cette réorganisation passe par la qualité des cheminements piétons pour inviter à la découverte, l'accessibilité des groupes et publics spécifiques, l'accès des résidents, et professionnels.

Porte d'Aude :

L'accès par la Porte d'Aude reste aujourd'hui assez confidentiel malgré les vues saisissantes qu'il offre sur la Cité, et l'accès historique qu'il permet par la Barbacane.

La liaison Cité - Bastide :

Améliorer les voiries dégradées et réinvestir les espaces délaissés.

6.1.2 - Orientation 2

Élargir la découverte : gérer les arrivées sur le Grand Site et mettre en valeur les sites

Le patrimoine riche et varié, au-delà de la seule Cité protégée, est encore méconnu du grand public. Le Plan de fonctionnement prévoit la valorisation du Grand Carcassonne à une échelle élargie avec le déploiement de portes d'entrées et l'amélioration des déplacements.

La Bastide :

La morphologie «bicéphale» de Carcassonne organisée en deux pôles urbains bien distincts hérités du Moyen-Âge, est une des caractéristiques forte de l'identité de la ville. Pourtant, et malgré un patrimoine urbain et architectural de qualité, la bastide reste aujourd'hui peu reconnue par les visiteurs. La requalification du secteur stratégique du Pont-Vieux, à l'articulation entre Cité et Bastide, apparaît comme un enjeu majeur pour assurer un balancement du fonctionnement touristique et urbain entre ces deux polarités.

La requalification de nombreux délaissés, la reconquête marchande de vitrines désaffectées, la mise en valeur de courées et ruelles compléteront l'attrait naturel des lieux de vie de charme (place Carnot, ...) sans prétendre se substituer à l'attrait spectaculaire de la Cité.

Les bords d'Aude et l'Île :

La présence de la vallée de l'Aude et de l'Île à la charnière entre Cité et Bastide, offre une respiration végétale bienvenue entre les deux pôles urbains d'aspect très minéral. Cet espace de nature, d'ombrage et de fraîcheur participe à la qualité paysagère du Grand Site et présente un vrai potentiel pour devenir un «coeur naturel-urbain» et élargir l'offre touristique. La réouverture d'une partie de l'Île, envahie par des arbres inadaptés aux milieux humides (cèdre,...) peut permettre une mise en scène spectaculaire de la Cité.

Le Canal du Midi :

Il offre, au sein de l'urbanisation de Carcassonne, un espace de promenade privilégié qui se poursuit à l'échelle de l'agglomération ainsi qu'à l'échelle interrégionale. Ce potentiel reste à valoriser et doit être mis en liaison avec la Bastide et la Cité en requalifiant des secteurs clefs : pôle Gare/Port et Bastide, berges d'Aude (Pont Vieux jusqu'à la Porte d'Aude). S'il est relié au territoire du Grand Site, le Canal du Midi sera porteur d'activités en développement : tourisme culturel, cyclotourisme...

Le vignoble du site classé :

Les paysages viticoles de qualité au sud de la Cité forment un écrin à préserver (site classé) qui valorise remarquablement la silhouette des remparts. Ce contact direct avec la Cité garantit les vues à la fois depuis les remparts (vue sur les vignes) et depuis les vignes (valorisation de la célèbre silhouette des enceintes par la vigne). La proximité entre les deux offre des possibilités de création de cheminements dans la vigne en lien avec la Cité et les berges de l'Aude, et ouvre à la reconnaissance d'autres vignobles de renom et villages de caractère du territoire, ainsi qu'à l'oenotourisme. Par cette mise en perspective du patrimoine viticole, Carcassonne devient le point de départ de cette découverte en rayonnant sur les territoires de l'Aude et du Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

6.1.3 - Orientation 3

Optimiser les retombées économiques : faire vivre le Grand Site autrement pour les différents publics et les habitants

La Cité a su à l'initiative de nombreux commerçants, héberger et nourrir résidents comme visiteurs et s'accommoder tant bien que mal des pics de saturation. Toute amélioration implique de proposer des offres adaptées qui invitent à prolonger la visite et permettent d'attirer de nouveaux publics tout au long de l'année. Elle passe par l'intensification du grand site et de ses abords : donner plus à faire, à voir et à déguster.

Quatre objectifs principaux se dégagent :

- > Diversifier l'offre pour les différents publics (famille avec enfants, seniors, groupes)
- > Augmenter la durée de visite par l'extension des périmètres découverts
- > Permettre un autre regard et d'autres expériences des lieux en intensifiant l'expérience à vivre au-delà de la seule découverte à voir qui prédomine actuellement.
- > Susciter l'envie de revenir à Carcassonne

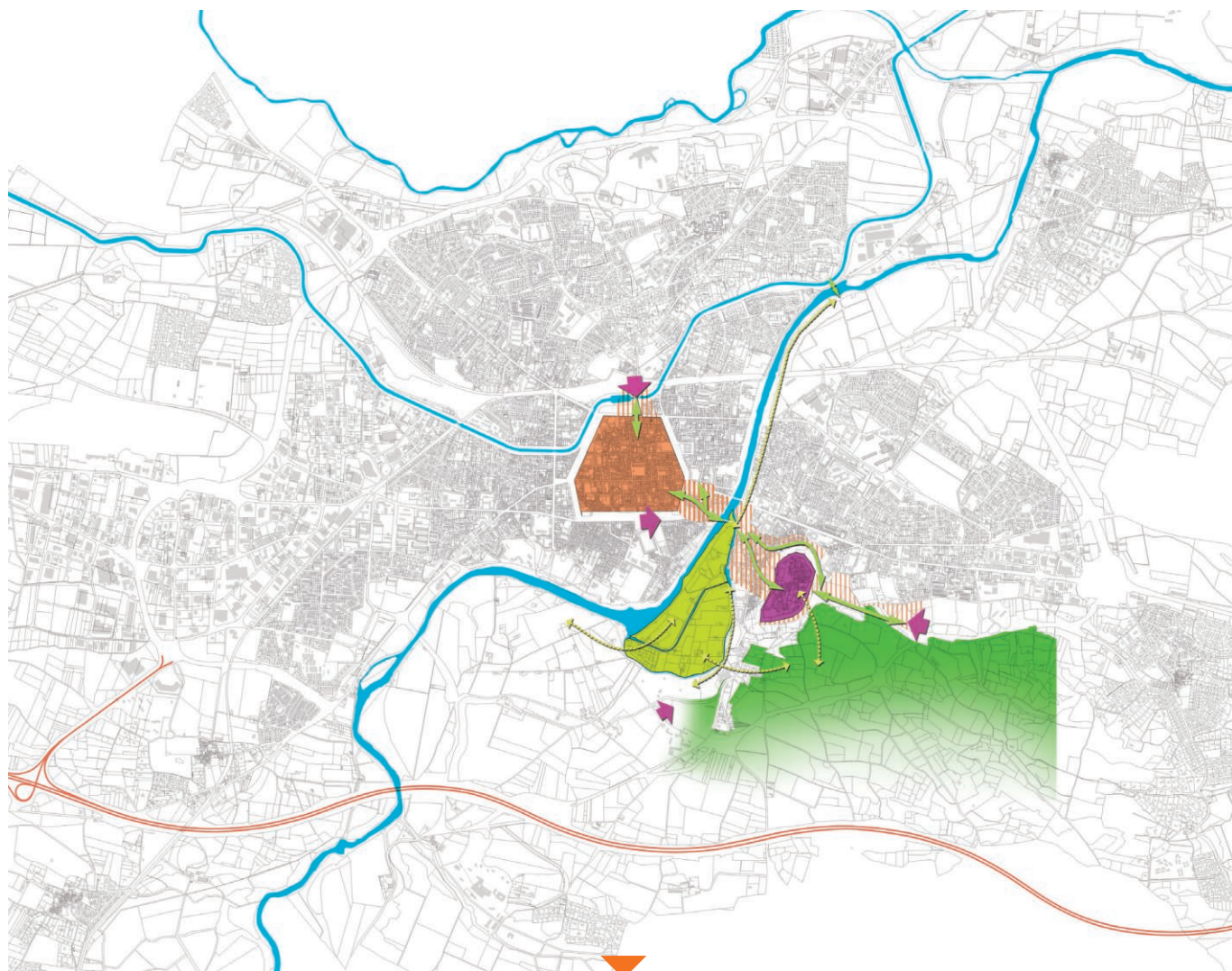
Il s'agit donc de créer des valeurs ajoutées qui :

- > Intensifient la découverte pour allonger les durées de visite (excursionnistes autour de 30% au Mont Saint Michel, 54% à Carcassonne dont une partie en résidence hors département)

- > Amènent à dépenser plus avec satisfaction et développer des niches de clientèles

- > Allongent la saison, motivent les visites en arrière-saison et en hiver

- > Suscitent le retour des primo-visiteurs (première visite) - dont le taux beaucoup trop important (62% à Carcassonne en comparaison avec 33% au Mont Saint Michel,) signifie probablement la faiblesse relative du taux des «revenants» - en valorisant tous les potentiels de cette destination qui a tout à gagner du développement d'une attractivité à toutes les échelles du territoire. Aujourd'hui, l'offre de chalandise de boutique adaptée aux consommations habituelles de certaines catégories de publics étrangers fait défaut à Carcassonne, notamment sur les lieux où ces publics l'attendrait.



LES TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

AXE 1

Améliorer les conditions d'accueil et de visite en cœur de projet (Cité, Porte Narbonnaise, Porte d'Aude, Liaison Cité Bastide)

AXE 2

Elargir la découverte patrimoniale et paysagère du Grand Site de Carcassonne

AXE 3

Optimiser l'organisation des retombées économiques dont le territoire ne peut se passer

6.2 - LE PROGRAMME D' ACTIONS

Un programme multi-facettes pour un développement harmonieux du Grand Site.

Le programme se décline par différents chapitres d'intervention correspondant à la stratégie générale et aux enjeux. IL est décliné dans le volume 2 de manière détaillée par fiche action. Il s'agit donc d'une synthèse qui résume les objectifs et les actions par axe d'intervention

6.2.1 - Axe 1 : amélioration de l'accueil et les conditions de visite en coeur de projet

Objectifs : mieux gérer et mieux percevoir le monument Cité de Carcassonne, répartir les portes d'entrées pour diffuser les visiteurs, accueillir de manière qualifiée

Dans le cadre de l'amélioration du confort d'accès à la Cité, le plan de fonctionnement propose : **le redéploiement d'une offre de stationnement à l'échelle du Grand Site** avec une attention particulière pour les typologies de publics (habitants, professionnels, groupes, publics en situation de handicaps...). **Le coeur de projet est valorisé** pour redonner à voir et à comprendre le monument autrement et retrouver l'esprit des lieux. L'approche de visite est conduite par des aménagements permettant une diffusion des publics. **La gestion de la Cité** est améliorée à travers une charte de gestion adaptée aux opérateurs privés et publics présents sur le site. Un Conseil de la Cité est institué pour l'évaluer et la mettre en oeuvre en partenariat avec le Syndicat Mixte. Les fossés dégagés des voitures permettent au monument de mieux s'affirmer. s ainsi que la réhabilitation de deux voiries principales dispersent les flux à l'intérieur de la Cité.

ACTIONS OGS 1 :

Redéploiement de l'offre de parkings à l'entrée de la Cité pour améliorer le confort des visiteurs

- > Une réorganisation des stationnements en cœur de projet au vu des publics et des affluences touristiques.
- > Informatisation des parkings Cité
- > Aménagement rond-point au délestage
- > Aménagement des parkings de délestage et parking Delteil et Tripier
- > Dégagement des voitures des fossés et requalification
- > Aménagement de la promenade Narbonnaise jusqu'à la place du Prado
- > Aménager l'accès Porte d'Aude
- > Requalifier la place Saint Gimer

Développement de l'accueil et de la gestion en Cité :

- > Aménagement d'un bâtiment principal d'accueil
- > Charte de gestion Cité
- > Requalification des deux voiries principales
- > Mobilier urbain
- > Aménagement paysager des espaces publics par le CMN

Les perspectives de flux à terme :

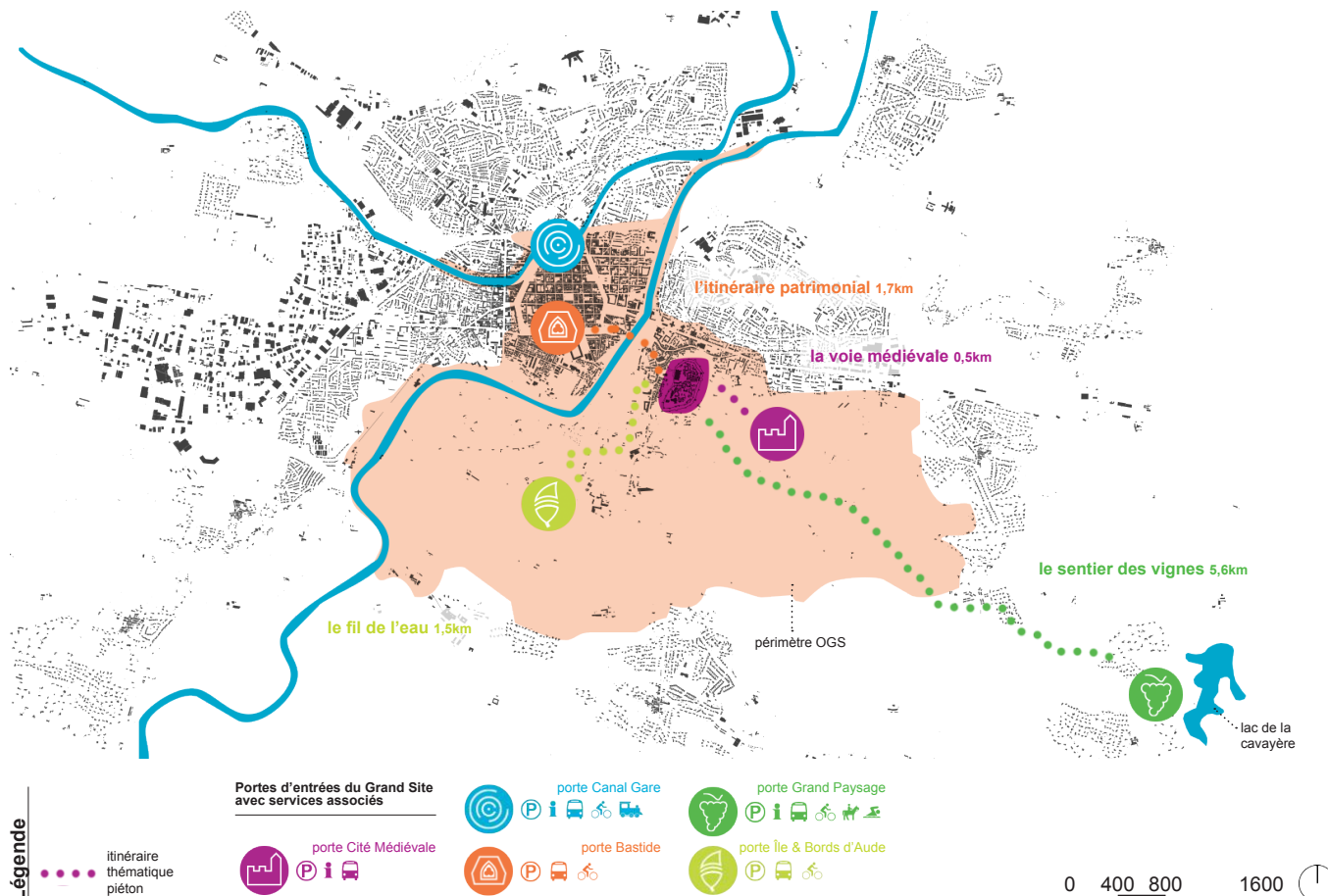
DEMAIN :

60%
des flux par
la voie médiévale
(voiture et bus)

20%
par la voie
du canal
et la Bastide
(Voie douce et
train)

10%
par la voie
Sud au fil de l'eau
(voitures
et campings cars)

10%
par la Cavayère
(voitures et voies
douce - GR36 -)



Les portes d'entrées du Grand Site, et leurs services associés.

6.2.2- Axe 2 : élargir la découverte.

Un objectif de rééquilibrage des flux pour améliorer les déplacements à l'échelle du Grand Site, une diversification des modes d'arrivées en aménageant l'accueil sur des sites complémentaires et en développant les modes doux.

Une dynamique de portes d'entrées sur un schéma interactif

Une dynamique de portes d'entrées est instaurée : si l'accès est constitué la voie principale (aujourd'hui 76%), en voitures, il est proposé d'ouvrir une entrée ouest vers la Cité ou la Bastide selon les disponibilités et cela à partir de l'autoroute. Les parkings de la Bastide seraient optimisés permettant ainsi de mieux valoriser le potentiel de la ville basse. En relais et à terme, il peut être prévu une entrée sud dite « au fil de l'eau » mais uniquement pour les surcharges en haute-saison et plus particulièrement pour la clientèle du camping. Une nouvelle entrée multi-modale appelée « le chemin des vignes » depuis la Cavayère est envisagée. Elle permet de mettre en valeur le grand paysage classé et d'avoir une vision de la Cité dans son écrin paysager.

Par la notion de parcours on va chercher à se rapprocher au plus près de l'expérience de la découverte du site. La découverte intervient sur des univers thématiques et mis en scène sur le cheminement des visiteurs. Elle répond à la recherche de mise en adéquation des valeurs patrimoniales et d'évasion dans le temps et l'espace des visiteurs. L'intention de visite s'inscrit alors dans une rencontre avec des thèmes qui se correspondent et s'interfèrent pour donner du sens et inscrire la Cité au centre d'un système interconnecté. Les temps de visite sont alors relatifs aux moyens d'accès et aux choix de découverte. Les facilitateurs d'accès sont là pour relayer les besoins selon les typologies de visiteurs et pour donner à voir et à comprendre autrement le Grand Site. La répartition des flux sera en relation avec une politique tarifaire et une gestion plus ordonnée des disponibilités des parkings par des modes en e.ticketing et e.booking. **Les services associés de type location de vélos, ou navettes ou systèmes d'informations** sont intégrés au parti pris retenu ou à retenir. Le pôle gare canal est aménagé en pôle multi-modal.

ACTION OGS 1 :

- > Etude de déplacement et faisabilité sur les services associés
- > Un redéploiement et une revalorisation des stationnements selon les « entrées » du Grand Site
- > Mise en place de services associés : TIC adaptés – e-ticketing en pré-booking, navettes, locations de vélos, location de véhicules électriques, bornes pour véhicules électriques etc...
- > Etude de programmation pôle gare canal
- > Signalisation patrimoniale et touristique et accueil touristique complémentaire
- > Requalifier les abords du Pont Vieux Rive Droite
- > Aménager une aire de campings cars
- > Mise en place d'une signalisation autoroutière et routière pour un reroutage des flux Ouest

Actions OGS 2 :

- > Aménagement du Pôle Gare Canal
- > Etat des lieux et valorisation des berges du canal

Le développement des modes de déplacements doux

Les modes de déplacement doux sont favorisés et amplifiés. L'objectif sera de favoriser la mise en synergie des différents projets et de l'existant pour assurer un maillage territorial large.

Pour élargir la découverte et encourager les modes alternatifs à la voiture et favoriser la diffusion des visiteurs, le plan de fonctionnement prévoit d'aménager un réseau structuré de continuités piétonnes et cyclables. Dans ce sens, l'île et les bords d'Aude ainsi que la partie classée autour de la Cité rentrent dans une stratégie de valorisation spécifique en tant que zone tampon et de liaison. Si le chemin des vignes peut emprunter le GR36 à partir de la Cavayère, il peut y avoir aussi des transitions transversales ou en boucles. Celle-ci favorisera une stratégie des entrées et sorties sur des modes différents.

ACTION OGS 1 :

- > Aménagement d'une station vélos à la gare
- > Valorisation des modes doux de manière générale
- > Étude d'un maillage de circuits sur l'ensemble du Grand Site
- > Aménagement de sentiers et circuits thématiques

Un objectif de mise en valeur patrimoniale: visiter autrement

L'objectif est de permettre au public accueilli de mieux ressentir l'esprit des lieux et d'avoir accès aux valeurs historiques et culturelles du Grand Site. La qualité et diversification de l'accueil est un axe privilégié dans cet objectif, de même que la gestion des sites de manière générale. Le lien Cité- Bastide est privilégié ainsi que l'aménagement sur des sites complémentaires à la Cité.

Sur les différentes entités du Grand Site, il est engagé une préservation patrimoniale tout en valorisant le mieux possible les sites qui composent le Grand Site soit :

- > Sur la Cité
- > Sur l'île
- > En Bastide
- > Sur le Grand Paysage

Les programmes d'animations conforteront l'adaptation en haute et basse- saison d'offres à destinations des publics les plus divers. La complémentarité avec le Label Ville d'Art et d'Histoire devra être trouvée pour une meilleure synergie des actions dans la Ville au profit des habitants et des touristes. L'étude de schéma d'interprétation patrimonial permettra de répartir les rôles et missions entre les objectifs de l'OGS et ceux du label Ville VAH, de donner les éléments à retenir pour la communication des valeurs du patrimoine naturel, culturel, historique pour donner du sens à la visite dans les différents lieux d'interprétation choisis.



Le Grand Site couronné par la Cité

LA CITÉ, UN MONUMENT - PAYSAGE INSCRIT SUR LA LISTE DES BIENS UNESCO

Cette ville fortifiée pittoresque est d'abord un espace habité par 50 résidents et investi par au moins 150 commerçants. Si la gestion des arrivées constitue un point fort du projet, en complément différentes actions de valorisation patrimoniales aident à soutenir l'objectif d'accueil qualifié. Le programme du CMN en réhabilitation du bâti permet d'assurer une pérennité du monument pour les générations à venir. Le projet paysager sur les espaces publics complète la mise à niveau des équipements Cité. Un nouvel espace d'accueil dans la Barbacane du château comtal ainsi que la rénovation du musée lapidaire sont des éléments essentiels du projet culturel d'Etat. Les actions complémentaires menées par l'OGS contribueront à renouveler l'image du site Unesco.

Actions Cité : OGS1

- > Circuit interne de visite dans la Cité
- > Les anciennes écoles propriété de la ville pourraient devenir des espaces culturels.
- > Programme d'animations annualisé et mise en tourisme
- > Interprétation patrimoniale et touristique dans la Cité, les lices et les glacis



L'île et bords d'Aude et Grand Paysage : une nature à préserver et mieux gérer

La préservation du grand paysage classé autour de la Cité est un enjeu majeur de même que le développement d'un tourisme de nature autour des potentiels que représentent aussi l'île et les bords d'Aude. L'agriculture très présente sur le territoire doit être un moteur de gestion des paysages d'aujourd'hui et de demain permettant de conserver le caractère pittoresque et historique de l'écrin de la Cité de Carcassonne. La logique de développement durable doit prévaloir à la croisée entre les objectifs socio-économiques et environnementaux. « C'est en ouvrant vers les bords d'Aude que le cœur du Grand Site sera magnifié en liant les espaces dans une relation ville-nature-campagne ». Le rééquilibrage du site passe par une transformation en espace nature requalifié en prenant en compte les particularismes d'usages actuels et les liens qui unissent fortement le lieu à l'agriculture sur les collines paysagères de la zone viticole et à la Cité d'autre part. Les atouts sont nombreux, qui justifient que ces espaces rentrent dans des enjeux majeurs pour l'Opération Grand Site :

- > Dynamisation économique
- > Diversification des modes d'entrées et de la découverte sur le Grand Site
- > Valorisation des espaces par des aménagements
- > Image novatrice et créative de valorisation de l'espace
- > Enjeux environnementaux forts : trames vertes et bleues, biodiversité, éco-énergies..
- > Grand paysage classé : le maintien d'une agriculture de qualité dans un environnement préservé

Actions île et bord d'Aude et Grand Paysage classé et inscrit : OGS1

- > Etude pré-opérationnelle île et bord d'Aude et Grand Paysage
- > APS sur l'île en tant que secteur de liaison et poumon vert de Carcassonne
- > Revalorisation et premières actions sur le secteur vignoble et grand paysage

Actions île et bord d'Aude et Grand Paysage classé et inscrit : OGS2

- > Plan de gestion spécifique permettant le maintien des activités agricoles, des paysages, et des trames vertes et bleues.
- > Plan d'actions chiffré et concerté avec les partenaires du projet.
- > Revalorisation de l'île et des bords d'Aude
- > Revalorisation sur le secteur vignoble et grand paysage



La Bastide, un patrimoine insoupçonné à révéler

Un jeu de composition pertinent dans une structure octogonale fermée qui donne à cet espace un caractère singulier. Au cours des siècles l'activité qui s'y est développée a laissé des traces tangibles au même titre que le patrimoine porte les empreintes de siècles d'histoire de la construction architecturale avec des tendances marquées à Carcassonne : bâtiments art déco, vitrines médiévales ou XIX^{ème}, hôtels particuliers du XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècle, les halles du XVII-XIX^{ème}, les jardins dans la ville, les églises du XIV^{au} XVIII^{ème}, les bastions du XVI^{ème} qui remplacent les fortifications médiévales, les édifices publics modernes ou contemporains.

Le patrimoine monumental classé de la ville comprend les deux églises majeures de la Bastide :

- Saint Vincent XIV-XV^{ème}, de style gothique languedocien avec sa nef unique, propriété de la Ville.
- La cathédrale Saint Michel XVI-XVIII^{ème}, propriété de l'Etat, également de style languedocien.

La valorisation de la liaison Cité-Bastide passe par une réappropriation des secteurs urbains de liaison pour une meilleure circulation entre les deux entités.

La signalisation patrimoniale complètera la signalisation touristique de liaison déjà en place ainsi que les relais d'information service qui seront implantés sur les lieux stratégiques.

La valorisation des anciennes vitrines commerciales sur les secteurs de liaison par de la scénovision et des métiers d'art. Raconter une histoire, celle des quartiers et des savoir-faire qui permet d'inscrire la petite histoire dans la grande, telle est l'ambition recherchée pour conduire les visiteurs à faire le lien entre les habitants porteurs de mémoire et l'histoire de la ville.

Actions Bastide et liaison Cité Bastide : OGS 1

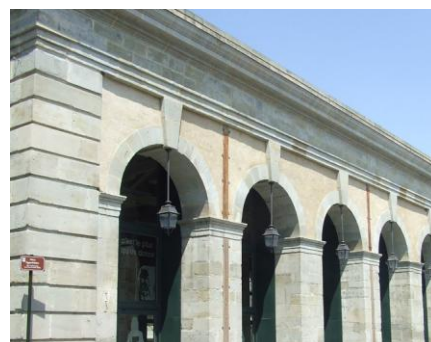
- > Schéma d'interprétation patrimoniale
- > Signalisation patrimoniale et touristique
- > Evènementiels
- > Réhabilitation urbaine rive droite du Pont Vieux

Actions OGS 2

- > Valorisation patrimoniale : équipements
- > Réhabilitation urbaine rive gauche et rue du Pont Vieux
- > Aide à la requalification des rues Trivalle et Barbacane



La Basilique Saint Nazaire- doc. Pays Carcassonnais



Les halles - doc. Pays Carcassonnais



Belvédère de Pech Mary- doc. Arcadie

6.2.3 Axe 3 : Optimisation économique par la construction d'une destination touristique durable

« L'attractivité touristique de la France puise sa force dans la richesse de ses patrimoines culturels, naturels, et historiques locaux, aujourd'hui confrontés aux enjeux de la pérennisation. Afin que le niveau de l'activité touristique actuel puisse persister voire être amplifié demain, il est indispensable d'en maîtriser le développement économique, social et environnemental. Il convient donc d'entreprendre, lorsque cela est nécessaire, une évolution stratégique pour le tourisme. » extrait manifeste pour une destination responsable

Les opérations Grand Site favorisent un développement maîtrisé et concerté des territoires engagés dans la démarche.

Aussi, l'objectif n'est pas d'augmenter à tout prix le nombre de visiteurs, mais de gérer au mieux le plus grand nombre en préservant le site pour les générations futures.

Les piliers d'une destination responsable doivent coexister autour d'une meilleure gestion des ressources, pour un environnement préservé avec une meilleure gestion des déchets, la préservation des emplois et leur développement, la qualité des médiations culturelles et touristiques.



Enslamugue

1. Une politique touristique générale mieux adaptée

Une politique tarifaire appliquée aux stationnements et à l'écomobilité. Cette réorganisation importante du stationnement, axée sur un redéploiement de l'offre à l'échelle du Grand Site, implique d'adopter une politique tarifaire adaptée, nécessitant une étude spécifique doublée d'un principe plus général de fonctionnement informatisé et couplé à une offre en e-ticketing. Le visiteur doit être invité à prendre son temps en toute sécurité lors de son excursion, et à prolonger son séjour, à le préparer avant de venir comme le font la majorité des clientèles en particulier étrangères (6 mois avant).

Par ailleurs comme dans tous les grands sites de France, l'organisation et les tarifs invitent à privilégier des stationnements en pic de saison légèrement éloignés des principaux centres d'intérêt avec une garantie que les cheminements permanents ou navettes d'appoint rendues accessibles offrent une valeur ajoutée à la découverte, ce que les points de vue depuis la vallée de l'Aude autorisent notamment. Les noms des parkings sont adaptés aux thématiques des portes d'entrées et favorisent une meilleure image de ceux-ci.

Enfin, un système de pass sur plusieurs jours incite au séjour. Tout cela doit être étudié avec pragmatisme et précision car toute modification des tarifs et capacités des parkings actuels remet en cause un équilibre financier général. Néanmoins, une réelle marge de manœuvre existe notamment aux yeux des publics étrangers familiers de tarifs beaucoup plus élevés.

Les politiques tarifaires SNCF en relation avec la Région, sur le modèle du train à 1€, pourraient être amplifiées et intégrer la destination Carcassonne à terme. Cette politique du hors-saison permettrait de mieux gérer la destination.

Des voitures électriques proposées en relais à la gare SNCF dans l'option de circuits touristiques packagés.

2. La montée en gamme des commerces de la Cité et la mise en valeur de produits identitaires (vin, produits agricoles locaux, marque Pays Cathare et Sud de France, artisanats d'art) sur les liaisons Cité-Bastide. Il faut mieux répondre à l'attente de publics notamment étrangers en quête dans la Cité d'une chalandise touristique de marque telle qu'ils la rencontrent dans d'autres hauts lieux internationaux.

Tirer parti des espaces privés et publics pour enrichir et diversifier les parcours par un complément de visite (voir plus loin) adossé à une fonction marchande d'une gamme de produits qui n'existent pas dans la cité actuellement : espaces marchands «design et création» recrutés sur cahier des charges d'appel à projets, par exemple.

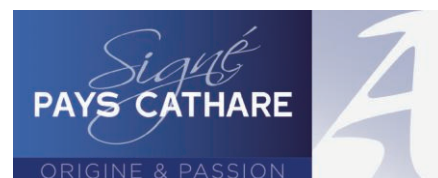
3. Accompagner les projets agricoles de la zone classée pour mieux faire émerger une identité forte autour des productions locales

Dans ce sens les 12 principaux domaines et les exploitants intéressés pourront bénéficier d'interventions multiples concernant autant les exploitations, les produits ou le paysage. La Chambre d'Agriculture, au côté du Syndicat Mixte, réalise un travail de terrain pour apprécier les actions à mener.

> Enrichir et mieux positionner l'offre marchande dans la Cité : sélection par cahier des charges et commission d'attribution.

> Créer les conditions foncières et d'appel à projet qualitatif pour réanimer notamment les espaces commerciaux en rez-de-chaussée des rues du quartier du Pont-Vieux et Barbacane / Porte d'Aude.

> Le lien entre porte d'Aude, porte Narbonnaise et Bastide passe par des rues qui ont besoin d'être redynamisées.



L'importance des vitrines désaffectées et des façades non entretenues appelle une mobilisation pour que des fonctions susceptibles de créer de l'animation la réinvestissent et que l'habitat y trouve un cadre valorisant : métiers d'art et toutes occasions artisanat commerce renforçant la vitalité en et hors saison.

Favoriser les produits locaux en circuits courts et encourager les commerçants à une meilleure politique des prix au regard des producteurs locaux. En ce sens le Syndicat Mixte favorise la mise en place du label «commerce engagé» en collaboration avec le Covaldem qui traite les déchets au niveau départemental. Cette action est centrée autour de : la réduction des déchets et la réduction des coûts de la collecte, favoriser des achats moins émetteurs de gaz à effet de serre, favoriser des produits éco-conçus et moins polluants, dynamiser l'économie locale.

A ce jour et grâce à des actions de sensibilisation, 150 commerçants se sont déjà mobilisés. Il est prévu d'amplifier et d'apporter un concours plus actif au niveau du Syndicat Mixte sur la Cité tout particulièrement.

4. Une politique territoriale de mise en réseau plus affirmée

> sur le vin

> sur le patrimoine

> sur des thèmes porteurs : châteaux cathares et abbayes dy pays cathare, réseau des sites naturels, réseau des grands sites sur la future grande région.

En relation avec les partenaires institutionnels (ADT, Carcassonne Agglo, et Région) et privés de type associatifs ou réseau coopératif pour que la Cité rayonne sur un territoire élargi. Ces offres proposées en cœur de site sous une forme attractive serviront le développement d'une large région.

5. La proposition d'offres aux différents publics

Valoriser le démarchage fort au niveau de l'OT sur la clientèle affaires et son adhésion au club Atout France CFTAR en mobilisant, en fonction des opportunités, un espace pour auditorium de taille moyenne (350/450

places) adapté à la demande de séminaires et petits congrès. Une offre désaisonnalisée, plus adaptée aux familles, des prestations sur mesure adaptées aux différents publics.

Participer à l'élaboration de package de produits groupés invitant à l'itinérance sur le territoire large que l'Office du Tourisme et ses partenaires, Département et Région, auront vocation à commercialiser.

6. La montée en puissance de l'événementiel

Donner une dimension touristique aux manifestations locales : les jardins extraordinaires en projet, les expositions land/art prévues, des initiatives agritouristiques sur l'île – vente directe, marchés spécifiques...

Un programme spécifique Grand Site pourra être proposé à l'année et ainsi permettre une attraction différenciante en hors-saison.

7. Une politique de communication ciblée en fonction des publics prioritaires

Apporter à la dynamisation touristique de Carcassonne et de l'Aude la sensibilité patrimoniale et paysagère de son grand site national, sa garantie d'excellence environnementale et la force de son rayonnement.

> Renouveler le discours autour de Carcassonne à l'occasion de l'accent mis sur une visite autrement d'une destination que chacun croit connaître et que la montée en puissance du grand site doit révéler.

> Optimiser et qualifier les bases de données clients de visiteurs pour des actions de communication dynamiques vers les publics qui sont déjà venus.

Le grand site de Carcassonne ne peut se désintéresser de la façon dont la destination est promue et doit donc participer étroitement aux choix d'image de l'office de tourisme qui porte naturellement les efforts de promotion, à une échelle qui devrait être celle de l'agglomération voire du pays carcassonnais véritable bassin de séjour des visiteurs.

Sa contribution doit porter sur :

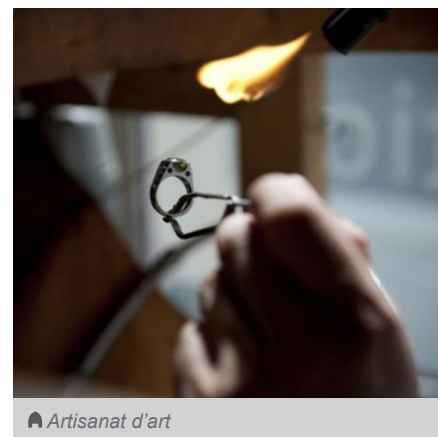
> La structuration des contenus identitaires et l'élaboration graphique de supports à usage multiples

> L'aide au pilotage de la politique scolaire et la prise en charge de l'animation des publics scolaires et familles (le cas échéant en copilotage avec art et histoire)

8. Des habitants et des acteurs en lien avec les valeurs du Grand Site

Une politique d'ambassadeurs basée sur une charte de valeurs communes. Au-delà de l'initiative menée avec le CNRS et l'Université de Bordeaux pour mieux appréhender la vision des carcassonnais sur leur patrimoine, il est prévu différentes formes de sensibilisation : rencontres et conférences, journées spécifiques, formation.

La politique d'ambassadeurs sera développée sur la base d'une adhésion à un cahier des charges exprimant les valeurs du Grand Site.



Artisanat d'art

ACTIONS OGS 1 et OGS2

6.2.3 - Un objectif d'optimisation économique par la construction d'une destination touristique durable

- > Inciter à un changement de gammes des services et des commerces dans la Cité
- > Créer les conditions foncières d'appel à projet pour reconquérir façades et vitrines sur le lien Cité Bastide
- > Créer des outils de promotion et de communication sur les valeurs du Grand Site
- > Elaborer des packages de produits en relation avec l'OTSI
- > Faire valoir culturel sur des espaces privés ou publics
- > Articuler projets de reconquête économique et valorisation touristique des espaces urbains – mission AMO sur 3 ans
- > Crédits de revitalisation
- > Création d'un point de vente agri et produits locaux lié au parc naturel urbain
- > Animation – AMO

Conclusion

L'opération Grand Site de Carcassonne est un enjeu local, régional et national. Le site exceptionnel de Carcassonne qui se projette sur une vision Grand Site de France au terme de 10 ans d'actions à promouvoir est un chantier très ambitieux. Les collectivités membres qui s'engagent dans cette résolution et cette nouvelle vision pour le territoire en sont conscientes. Le travail a déjà commencé depuis longtemps, mais cette vision s'est affirmée depuis quelques années seulement et la relance amorcée en 2012 a donné le « la » de cette nouvelle destinée.

Les **28 actions** et plus prévues au projet s'ordonnent autour d'objectifs simples même si les moyens pour les atteindre sont plus complexes que les simples descriptions d'intention présentes dans les fiches du volume 2. Elles permettront de retrouver l'esprit des lieux cher aux Grands Sites de France tout en préservant le site pour les générations futures.

Les objectifs du projet sont répartis par axe d'intervention suivant :

> **amélioration de l'accueil et des conditions de visite en coeur de projet** : les objectifs poursuivis sont le redéploiement de l'offre de stationnement et une diffusion des visiteurs par des entrées réparties, le développement d'aménagement dans la Cité et à l'entrée du monument, une gestion partagée et évaluée du monument.

> **élargir la découverte** par une dynamique de portes d'entrées, un accueil touristique réparti, le développement des modes de déplacement doux et des infrastructures en relation, la valorisation patrimoniale pour visiter autrement en Cité, Bastide, ile et grand paysage.

> **développement économique durable : faire vivre la promesse Grand Site** : mieux favoriser le territoire : production touristique différenciée, incitations commerciales et touristiques, valorisation des produits locaux, valorisation agricole et accompagnement des projets, mise en réseau territoriale et animations annuelles, politique d'ambassadeurs du Grand Site.

La construction du programme a été le fruit de travaux d'études et d'actions d'analyses préalables liés à une concertation avec les acteurs et les habitants.

L'observatoire de la fréquentation mené en collaboration avec l'ADT de l'Aude depuis 2012, est un moyen de suivre l'évolution actuelle du fonctionnement mais aussi à terme de mieux mesurer l'impact des aménagements, le degré de satisfaction des visiteurs et l'évolution de la notoriété du Grand Site.

La structuration du **plan de déplacement à l'échelle du Grand Site** est également le fruit croisé d'une collaboration entre services de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de Carcassonne qui ont mis en commun leurs données réciproques au service du projet Grand Site. L'innovation des approches et les données de cadrage nouvelles apportées dans ce cadre nous permet de répondre de manière plus fine aux besoins des utilisateurs : touristes, habitants, excursionnistes.

Le développement d'une destination touristique renouvelée qui doit **tenir « la promesse Grand Site »** est un grand enjeu pour Carcassonne. Le travail mené avec les acteurs du tourisme : office du tourisme, prestataires, CMN, associations, est un début de collaboration qui doit se prolonger à terme de manière plus ambitieuse. La structuration de l'interprétation patrimoniale, la communication sur les valeurs du Grand Site, la production d'animations spécifiques, la politique d'ambassadeurs, les nouvelles modalités de visite, la structuration de l'accueil Grand Site... Toutes ces facettes doivent conduire à l'objectif de mieux accueillir et de faire une expérience du site qui se voudra unique et à la portée de tous. La structuration du tourisme voulue par la Loi Notre doit aussi tenir compte des transformations attendues dans l'option d'un futur « Grand Site de France ». Ce nouveau registre de valeurs devra choisir une définition des cadres d'actions et des médiateurs associés.

La Cité de Carcassonne, épine dorsale du territoire, n'en est pas moins un site fragile, sujet à beaucoup de convoitises qu'il importe de mieux juguler pour les adapter sans faire de ce site d'exception un site musée.

Aménager dans une perspective Grand Site de France, c'est tenir compte des mutations des pratiques, innover dans les solutions à apporter. Le Grand Site Cité de Carcassonne est singulier et atypique, en milieu urbain à la croisée d'outils réglementaires et de politiques publiques. Il constituera certainement un laboratoire d'expériences et à ce titre est à concevoir.



The background of the page is a photograph of a vineyard in autumn. The vines in the foreground are covered in red and orange leaves. In the middle ground, there are green trees and a grassy field. In the far background, a castle with several towers and conical roofs is visible under a hazy sky. A large orange rectangle is overlaid on the upper half of the image, containing the title text.

ANNEXE LE PRÉVISIONNEL FINANCIER ET LE PHASAGE

**PLAN D'ACTIONS OGS1- 2015-2020-SYNDICAT MIXTE OPÉRATION GRAND SITE
ESTIMATIFS FINANCIERS -**

	Axes de projets	Objectifs principaux et contenu de projet par action	montant	phasage
AXE 1 : AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE VISITE EN CŒUR DE PROJET				
1. Cité				
Action 1	Charte de gestion concertée	convention d'usages et de gestion multi-partenaire- Unesco	100 000,00	2017-2020
Action 2.1	Requalification dans la Cité	requalification voirie dans la Cité - rue Trenchavel (300m) et rue Moulin d'Aval (250m)dont 29000€ en MO	317 750,00	2017
2.2	mobilier urbain	mobilier urbain - étude de mobilier et réalisation	250 000,00	2017
2.3	aménagement paysager des espaces publics CMN	aménagement paysager	308 000,00	2018
Action 3	Requalifier les fossés	trois séquences d'aménagement- entrée-détente-promenade	200 000,00	2017-2018
3.1	maitrise d'oeuvre	maitrise d'oeuvre sur les fossés	20 000,00	2017
Action 4.1	Interprétation patrimoniale et touristique dans la Cité	outils d'interprétation dans les fossés et les lices (TIC - Applimobiles)	70 000,00	2017-2018
4.2		faire valoir culturel dans la Cité (anciennes écoles, parkings, autres lieux)	200 000,00	2017
4.3		jeu interactif-dispositif mobile- évènementiel	42 000,00	2018
TOTAL 1			1 5 77 750,00	
1.2. Porte Narbonnaise et accueil touristique				
Action 5.1	Système d'accueil touristique Grand Site	Phase 1 : étude de l'accueil touristique sur le grand site, programmation et faisabilité	35 000,00	2015-2016
5.2	requalification de l'accueil	Phase 2 : investissement accueil touristique grand site (estimations à confirmer)	2 160 000,00	2018
5.1	maitrise d'oeuvre accueil touristique	maitrise d'oeuvre	216 000,00	2017
Action 6	Aménagement promenade Porte Narbonnaise	aménagement paysager et piétonnier entre le parking de Délestage et la Cité+Citadin+G.Nadaud	789 000,00	2020
6.1		Maitrise d'oeuvre promenade narbonnaise	78 900,00	2016-2017
Action 7	Aménagement parking de délestage - 1000VL+ 50 cars	reprise de l'accès Pautard 205000€	205 000,00	2018
7.3		travaux de requalification du parking actuel dont revêtement (157000€ et réseaux : 172500€)	329 500,00	2017
7.4		reprise de l'accès Délestage et du carrefour sur la rocade	359 500,00	2017
7.3		Plantations sur parcelle principale (118500€) + optionnelle parcelle 7 (55200€)	173 700,00	2017
7.1		Achat de la parcelle 7(9200m2)	15 000,00	2016
7.3		création de sol (voie d'accès et emplacements sur parcelle 7)	315 000,00	2017-2018
7.2		maitrise d'oeuvre générale sur l'ensemble du projet Delestage,	128 000,00	2016-2017 2016
Action 8	requalifier le parking Delteil en stationnement réservés	Revêtement de sol et réseaux (16500m2)	402 000,00	2019
8.2		Plantations sur le parking Delteil	133 000,00	2019
8.1		maitrise d'oeuvre	53 500,00	2016-2017
Action 9	aménagement parking des Tripiers-180 VL	Requalification du parking : revêtements	64 290,00	2018-2019
9.2		Plantations	60 710,00	2019
9.1		Maitrise d'oeuvre	27 750,00	2016-2017
TOTAL 2			5 545 850,00	
1.3 Valoriser l'entrée par la Porte d'Aude				
Action 10	aménager l'accès Porte d'Aude	Requalification des abords: rampe, calade, barbacane, rue des remparts/	226 550,00	2018
10.1		maitrise d'oeuvre	18 700,00	2017
Action 11	requalifier la place Saint Gimer	revêtement de sol repris-mobilier urbain et aménagement paysager	465 000,00	2019
11.1		maitrise d'oeuvre	45 000,00	2018
Action 12	aide à la requalification des rues Trivalle et Barbacane	suppression du stationnement linéaire (en Hte saison)-revêtement de sol sur Barbacane repris- plantation au pied des façades	2 10 650,00	2019
Action 13	nouveau stationnement de quartier Porte d'Aude	100 places environ habitants Barbacane et Saint Gimer - revêtement(133200€)(MO 25500€) réseaux(75000€)	0	2015
Action 14	Requalifier les abords du Pont Vieux rive droite	prolongement du parc de l'île, quai en retrait de l'Aude, DDAF reprise des façades, mobilisation d'espaces	1 00 650,00	2020
14.1	maitrise d'oeuvre	maitrise d'oeuvre	96 000,00	2019
Action 15	Aménager une aire de camping-cars/parcelle n°2(1/2)	50 places en extension du camping (moitié de parcelle)(revêtements :242000€; réseaux:258000€; Mo 55000€)	642 300,00	2016
15.1		Maitrise d'oeuvre	25 000,00	2016
TOTAL 3			2 735 700,00	
AXE 2: ELARGIR LA DÉCOUVERTE				
2.1. Améliorer l'orientation et les déplacements à l'échelle du Grand Site				
Action 16	parachever et élargir le plan de signalétique	Programme de signalétique en cours	359 145,00	2014-2017
Action 17	Gestion des flux- Etude préalable déplacement	Etude technique et financière des déplacements et stationnements	52 500,00	2016
Action 17.2	Gestion des flux: services associés	entre Cité et bastide (dépendant de l'étude technique) type navettes et autres services		2018-2025

Action 17.3	Gestion des flux : informatisation	Informatisation des parkings-		2018
	Gestion des flux: itinéraire et eticketing	eticketing et e-itinéraire	250 000,00	2018-2020
2.2 Mieux répartir les entrées sur le Grand Site				
Action 19 19.1	Valoriser le paysage ile et bord d'Aude et grand paysage	Etude et avant projet programme	100 000,00	2015-2016
Action 20 20.1	valoriser le pôle gare canal	phase 1 station vélo y compris étude d'aménagement et de requalification des zones de transition	167 880,00	2016
TOTAL 4			679 525,00	
AXE 3 : OPTIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES				
3.1 : Intensifier la découverte par des éléments d'interprétation attractifs nouveaux				
Action 21	Schéma d'interprétation patrimonial du Grand Site	Phase 1 : schéma d'interprétation patrimonial et faisabilité programmation	65 000,00	2016
Action 22	Animations programme Grand Site	Sur divers sites pendant l'année/	70 000,00	2016-2020
TOTAL 5			135 000,00	
3.2 Générer des retombées économiques et commerciales				
Action 24	Inciter à un changement de gammes de services des commerces dans la Cité	Appel à projet et aide à l'installation	50 000,00	2017-2020
Action 25	créer les conditions foncières d'appel à projet qualitatif pour réanimer les espaces commerciaux en rdechaussée sur la rue du Pont Vieux	Engager une mobilisation foncière pour reconquérir façades et vitrines sur le lien Cité Bastide	350 000,00	2018-2020
Action27	créer des outils de promotion	sur le paysage, le patrimoine, l'eau ... 1 poste mi-temps en collaboration avec l'office de tourisme	25000,00*	2016-2020
Action 28	Elaboration de packages de produits groupés	1 poste mi-temps pour animation et mise en marché de la destination en collaboration avec l'office de tourisme	25000,00*	2016-2020
		Budget communication et promotion	100 000,00*	2016-2020
TOTAL 6		* dont frais d'animation	550 000,00	
TOTAL GÉNÉRAL OGS1- 2015-2020			11 223 825,00	

PLAN D'ACTIONS OGS- SYNDICAT MIXTE OPÉRATION GRAND SITE ESTIMATIFS FINANCIERS- OGS2 -2020-2025+ TOTAL OGS				
	Axes de projets	Objectifs principaux et contenu de projet par action	montant	phasage
1. CITE : AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE VISITE				
Action 4	faire valoir culturel	mobilisation d'espaces publics ou privés	300 000,00	2020
Action 17	Gestion des flux: aménagement d'un réseau de circulation douce	sur l'ensemble du Grand Site- vélos et piétons	348 400,00	2018-2020
17.1		Maîtrise d'oeuvre	35 000,00	2018
Total 1 bis			683 400,00	
2. AMÉNAGER L'ACCUEIL SUR DES SITES COMPLÉMENTAIRES À LA CITÉ - LIEN ENTRE CITÉ ET BASTIDE				
Action 18	Requalifier la rue du Pont Vieux	Rive gauche -espaces publics et points noirs architecturaux	1 176 000,00	2020-2023
18.1	maitrise d'oeuvre	mâitrise d'oeuvre	120 000,00	2020
Action 19.2	maitrise d'oeuvre ile et bord d'Aude	étude opérationnelle	163 000,00	2020
Action 19.3	Travaux ile	Revalorisation ile - travaux	1 675 000,00	2020-2021
Action 19.4	Revalorisation vignoble	maitrise d'oeuvre	52 000,00	2020
Action 19.5	Valorisation Grand Paysage	revalorisation Grand Paysage	520 000,00	2020-2025
Action 20.2	pole gare canal	étude opérationnelle complémentaire	80 000,00	2020
Action 20.3	pole gare canal	Maitrise d'oeuvre	161 000,00	2020
Action 20.4	pole gare canal	Travaux estimation	1 611 000,00	2020-2025
ACTION 20.5	PÉRIMETRE CANAL	ÉTAT DES LIEUX ET TRAVAUX	230 000,00	2020-2025
Total 2 bis			5 788 000,00	
3. GÉNÉRER DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES				
Action 21.2	Equipement patrimonial	en mutualisation ou non	1 500 000,00	2020-2025
Action 23	articuler projets de reconquête économique et valorisation touristique des espaces urbains	mission AMO sur 3 ans	60 000,00	2020-2025
Action 26	valorisation des produits identitaires	mobilisation des acteurs socio-économiques/frais d'animation 10 000€/an	10000,00*	2020-2025
26.1	AMO	frais d'animation	25000,00*	2020-2025
Total 3 bis		* dont frais d'animation	1 595 000,00	
Total OGS2		TOTAL OGS 2-2020-2025	8 066 400,00	
Total OGS1			11 223 825,00	
TOTAL	OGS 1-OGS 2	TOTAL GENERAL	19 290 925,00	



OPÉRATION GRAND SITE

Syndicat Mixte du Grand Site
de la Cité de Carcassonne

Hôtel de ville 32, rue Aimé Ramond
11835 Carcassonne Cedex 9
Tél. 04 68 77 78 81 - Fax 04 68 77 74 93
contact@grandsite-carcassonne.fr
www.grandsite-carcassonne.fr